

République Algérienne Démocratique et Populaire  
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche  
scientifique

Université A. Mira - Bejaia

Faculté des Sciences Humaines et Sociales

Département de Sociologie



Support pédagogique

# Les questions mondiales actuelles

Niveau : Deuxième Année Sociologie

Réalisé par : Dr. GUENFISSI Hayette Maître de conférences «A» en  
sociologie

Année universitaire 2022/2023

## Sommaire

	page
Dossier N° 1 La mondialisation économique, une question mondiale du passé et d'actualité	09
Introduction	09
Définitions de la Mondialisation économique	09
Origine du mot Mondialisation et son évolution	11
Mondialisation ou globalisation ?	11
Les étapes de la mondialisation économique	12
La première mondialisation	13
La seconde mondialisation	14
Troisième mondialisation	16
Conclusion	17
Dossier N° 2 La mondialisation culturelle	18
Introduction	18
Définition de la culture	19
La mondialisation	19
Définition de la mondialisation culturelle	20
Aux origines de la mondialisation culturelle	21
Les piliers de la mondialisation culturelle	22
Secteur des médias	22
La presse écrite	22
La révolution de la télévision	23
La révolution de l'ordinateur	24
Le secteur des industries culturelles	26
La révolution du cinéma	26
Définition des industries culturelles	27
Les industries culturelles pivot de la culture de l'écran	28
Conclusion	30
Dossier N° 3 La question de l'émigration	31
Introduction	31
Histoire du mouvement migratoire	31

La migration en chiffre	34
Les types de migration	34
Migration de peuplement	34
Migration de guerre	35
Migration économique	35
Migration interne	36
Migration externe	36
Migration légale	36
Migration clandestine	36
Les trajectoires des mouvements migratoires	37
Caractéristiques de l'émigration	38
Conclusion	39
Dossier N° 4 Les réfugiés	40
Introduction	40
La notion de réfugié	41
Définition	42
Les types de réfugiés	42
Réfugié politique	42
Réfugiés de guerre	43
Réfugié climatique	44
Origine de cette expression	44
Définition des réfugiés climatiques	44
Types de réfugiés climatiques	45
Les réfugiés en chiffre	46
Les causes principales du phénomène (réfugiés)	47
Conclusion	47
Dossier N° 5 Le changement climatique	48
Introduction	48
Définition	48
Le changement climatique résultat de la révolution industrielle	49
Lutte pour le climat	51
Les conséquences du changement climatique	53
Conclusion	55

Dossier N° 6 L'insécurité alimentaire	56
Introduction	56
Définition	57
L'insécurité alimentaire une ancienne problématique	57
Les causes de l'insécurité alimentaire	58
Les dimensions de la sécurité alimentaire	61
La salubrité	61
La disponibilité	62
La durabilité	62
L'accessibilité	62
Conséquences de l'insécurité alimentaire	63
Conclusion	64
Dossier N°7 La pandémie du coronavirus	66
Introduction	66
Définition de la pandémie	68
La crise sanitaire	69
Les causes de la diffusion de la pandémie	71
Conclusion	71
Dossier N°8 Les Drogues	72
Introduction	72
Histoire de la consommation des drogues	72
Les conséquences de la consommation des drogues	73
Définition des drogues	74
Les types de drogues	75
Une lutte mondiale	76
Une consommation mondiale en hausse	78
Conclusion	78
Bibliographie	79

## Les objectifs de la matière enseignée

L'absence d'un programme officiel est à signaler concernant la matière intitulée « les questions mondiales actuelles » d'où l'initiative de l'élaboration d'un programme personnel, validé par le chef de département de l'époque de l'instauration de cette matière dans le programme. Manque de références bibliographiques directes qui traitent les questions mondiales actuelles, puisqu'il s'agit d'une matière qui s'inspire de la multidisciplinarité.

Et vu l'importance de cette matière certes transversales, mais aussi importante que les matières fondamentales, du fait qu'elle est enseignée au niveau de la deuxième année tronc commun et le Master I sociologie de la communication, on a pris l'initiative de regrouper l'ensemble des cours enseignés depuis l'intégration de cette matière dans le programme universitaire. Ces cours rassemblent l'ensemble de nos lectures et l'expérience acquise au fil des années d'enseignement de cette matière. Cette matière est divisée en plusieurs dossiers, chaque dossier traite une question particulière, distincte des autres mais complémentaires pour la compréhension des différents problèmes et enjeux mondiaux.

En premier lieu, ce support pédagogique a pour ambition de faire découvrir aux étudiants les différentes questions qui sont des problématiques internationales préoccupantes auxquelles les sociétés à travers le monde font face. Permettre aux étudiants d'acquérir une vision plus large dans le traitement des problèmes.

Il s'agit donc d'un ensemble de cours détaillés élaborés sous forme de dossiers, chaque dossier traite une question mondiale actuelle, Le premier Dossier concerne la mondialisation économique qui dévoile comment des relations internationales sont tissées suivant les objectifs et les enjeux de chaque nation, dans les temps de paix et de guerre.

Un deuxième Dossier est consacré dans son intégralité à la mondialisation culturelle, son germinale, ses définitions, ses vecteurs et ses enjeux, il montre aussi le rôle

prépondérant des technologies de l'information et de la communication, notamment Internet dans la diffusion d'une nouvelle gouvernance culturelle.

Il est suivi par un troisième Dossier qui est réservée à la question de l'émigration qui ne cesse de s'actualiser à chaque crise économique.

Quant au quatrième Dossier l'étudiant va découvrir la question des réfugiés à travers l'histoire et les sociétés.

Un cinquième Dossier est consacré à la problématique du changement climatique qui perturbe la planète et qui déstabilise l'écosystème.

Le sixième Dossier, traite la question de l'insécurité alimentaire qui alimente débats et projets.

Un septième Dossier est dédié à la pandémie coronavirus, une pandémie sans précédent dans son ampleur et ses impacts sur la santé. En dernier huitième Dossier, la question de la drogue qui gangrène l'économie mondiale et la santé des gens.

## Fiche de la matière

Domaine	Sciences Humaines et Sociales
filière	Sciences Sociales
niveau	Deuxième Année
Intitulé de la matière	Les questions mondiales actuelles
Unité d'enseignement	transversale
Volume horaire du cours	45H par semestre, soit 1H30 par séance
Volume horaire du TD	
Coefficient	01
crédit	02
Mode d'évaluation cours	Examen sur table, en fin de semestre, d'une durée 1H30
Mode d'évaluation TD	Contrôle continu
Objectifs	-Découvrir les questions préoccupantes de ces dernières décennies Comprendre les enjeux internationaux
Connaissances préalables recommandées	-une culture générale sur les questions préoccupantes du 21 <sup>ème</sup> siècle.
Méthode pédagogique	Cours magistraux en présentiel
Matériels didactiques	Cours en format PDF sur e-learning

Programme élaboré par Dr GUENFISSI Hayette

**Matière** : Les questions mondiales actuelles

**Programme**

1- La mondialisation économique (les enjeux actuels de la question économique)

2-La mondialisation culturelle (l'hégémonie de la culture du plus fort)

3-La question de l'émigration

4-La question des réfugiés (réfugiés politiques, réfugiés de guerre et réfugiés climatiques,)

5-La question du changement climatique

6- La question de l'insécurité Alimentaire

7-La question de la pandémie du coronavirus

8- La question de la drogue



# Dossier N° 01

## La mondialisation économique, une question mondiale du passé et d'actualité

**Introduction** : La mondialisation est un phénomène ancien, il remonte à la politique d'expansion territoriale adoptée par les anciens empires qui aspiraient à la gouvernance du monde. Et aujourd'hui la mondialisation s'impose par tous les moyens sur l'ensemble des sociétés. Plusieurs formes de mondialisation existent et cohabitent dans le monde, D'une mondialisation politique, économique, et culturelle, à une nouvelle forme adoptée par l'ensemble des scientifiques, c'est celle nommée informationnelle. Le discours le plus diffus sur la naissance de la mondialisation économique, la situe dans les années 1980 à 1990, une décennie marquée par la chute de l'union soviétique, la chute du mur de Berlin et l'adoption de la plupart des pays pour le système capitaliste, héritage du capitalisme libéral anglo-saxon.

**Définitions de la Mondialisation économique** : Il existe un nombre impressionnant de définitions pour la mondialisation, nous avons sélectionné quelques définitions intéressantes pour aider l'étudiant à comprendre ce phénomène planétaire.

A commencer par les définitions données par les organismes internationaux qui prônent la mondialisation, on peut même dire que certains sont les acteurs principaux de cette gouvernance mondiale qui impose un modèle économique unique, ainsi pour le Fonds Monétaire International (FMI), « la mondialisation est : l'interdépendance économique

croissante de l'ensemble des pays du monde provoquée par l'augmentation du volume et de la variété des transactions transfrontalières de biens et de services, ainsi que des flux internationaux de capitaux, en même temps que par la diffusion accélérée de la technologie. (Diane Ethier, 2006, p15)

Une autre définition plus expressive et inclusive qui montre le caractère tentaculaire du phénomène nommé mondialisation est donnée par le bureau international du travail (BIT), « la mondialisation est caractérisée par « une vague de libération des échanges, des investissements et des flux de capitaux ainsi que par l'importance croissante de tous ces flux et de la concurrence internationale dans l'économie mondiale. ... la libéralisation de l'économie mondiale, l'internationalisation du marché du travail, l'augmentation des flux migratoires, l'influence grandissante de la banque mondiale et du FMI sur les économies des pays en voie de développement et des pays en transition, la venue des états supranationaux, l'importance croissante des grandes villes comme centres de contrôle des mouvements de capitaux et l'internationalisation des mouvements sociaux de base constituent autant d'exemples des processus de changement que l'on désigne par le terme de « mondialisation ». (Diane Ethier, 2006, p15)

La littérature scientifique nous a montré, combien la question de mondialisation est préoccupante pour la société internationale, du fait que pour beaucoup de chercheurs la mondialisation est considérée une forme de domination d'une politique d'un modèle économique issue d'une seule nation sur le reste du monde. En l'occurrence, l'expansion du modèle libéral Américain dans le monde, ainsi « la mondialisation n'est rien d'autre que la possibilité offerte au reste de l'humanité de rejoindre la communauté en expansion continue des individus libres. » (Guéhenno, 1999, p11)

Cette même littérature a mis aussi en exergue, l'idée que la mondialisation est née des relations internationales qui n'ont jamais cessé d'exister à travers les époques et les nations, prenant des formes tantôt pacifiques et tantôt conflictuelles. Il est admis qu'aujourd'hui, les relations sont plus présentes et plus interdépendantes entre les nations formant un monde qui semble unifié. « Pour Bertrand Badie, la mondialisation, concept de relations internationales décrivant l'état du monde contemporain marqué en

même temps par un renforcement des interdépendances et des solidarités, par le désenclavement des états et des espaces régionaux et par une uniformisation des pratiques et des modèles sociaux à l'échelle de la planète tout entière. (Diane Ethier, 2006, P15)

D'autres définitions sont intégrées dans le cours pour montrer comment s'est effectuée l'évolution du phénomène mondialisation, ainsi que l'évolution de sa définition à travers les champs disciplinaires.

**Origine du mot Mondialisation et son évolution:** bon nombre de scientifiques attestent que le concept de mondialisation économique n'a pas été inventé par les économistes. Même s'ils reconnaissent que c'est les économistes qui ont développé différentes théories traitant du commerce international. Le concept mondialisation adopté actuellement par la majorité, est en vérité une invention des médias et d'expert en gestion. « Le premier à avoir écrit un ouvrage sur la globalisation, sur « *l'interlinked economy* », est un consultant japonais de McKinsey, Kenishi Ohmae. La mondialisation ainsi définie va au-delà de l'acception traditionnelle de l'internationalisation des échanges et des flux de capitaux pour exprimer une réalité nouvelle d'intégration mondiale et d'apparition d'acteurs globaux. La mondialisation est un processus qui met en concurrence les territoires (ce qu'on appelle les facteurs fixes) pour attirer les facteurs mobiles (le capital, le travail fortement qualifié) et valoriser les facteurs visqueux (le travail non qualifié accroché à un territoire national). » (Élie Cohen, 2008, p 21)

La mondialisation économique c'est l'expansion au-delà des frontières nationales des marchandises, des capitaux, des entreprises et autres acteurs ayant un rapport avec le monde économique. Elle est aussi l'unification des services des institutions à l'échelle planétaire. Souvent « le mot désigne couramment les délocalisations d'entreprises, l'influence visible des grandes firmes multinationales (Wal-Mart, Microsoft, etc.), le succès des moyens de communication globaux, le développement d'Internet et de la « nouvelle économie », le « pouvoir de la finance », la croissance des échanges internationaux. » (Frédéric Lebaron, 2009, p.81)

### **Mondialisation ou globalisation ?:**

Deux termes qui sèment la confusion, pour beaucoup il s'agit de la même chose, or la globalisation est une partie intégrante de la mondialisation. En effet, « on entend que la

globalisation désigne avant tout un processus économique tandis que la mondialisation renvoie à une double dimension culturelle et politique, la question que soulève cet écart entre monde et globe est celle du rapport entre politique et économie. » (Tassin, É, 2012, p144)

Ya une différence, même si le terme mondialisation issu de la langue française est la plupart du temps pris pour l'équivalent ou interprétation du terme anglais globalisation, qui « a été inventé durant les années 1950 pour rendre compte de cette transformation des relations internationales. » (Diane Ethier, 2006, p14)

Afin de montrer que le terme globalisation est axé sur le sens purement économique, plusieurs définitions viennent accentuer cette orientation. Parmi les personnages scientifiques, se trouve Chesnais pour qui le terme « globalisation » est « la liberté pour son groupe de s'implanter où il veut, le temps qu'il veut, pour produire ce qu'il veut, en s'approvisionnant et en vendant où il veut, en ayant à supporter le moins de contraintes possibles en matière de droit de travail et de conventions sociales. » (Dominique MWEZE Chirhulwire Nkingi, 2002, p9)

Contrairement au concept de mondialisation, qui a été forgé par les journalistes dans leur discours médiatiques, c'est un économiste du nom de Théodore Levitt qui a introduit le terme globalisation pour la première fois en 1983. Un terme qui signifiait la « convergence des marchés dans le monde entier ». puis développé par l'asiatique Kenichi Ohmae pour désigner à la fois des phénomènes qui touchent la société humaine au niveau global et les processus « global » dans une perspective stratégique d'un agent économique (groupe industriel et financier) ou encore d'un acteur social . » (Dominique MWEZE Chirhulwire Nkingi, 2002, p9)

**Les étapes de la mondialisation économique** : la mondialisation est un phénomène ancien, il remonte aux premières politiques d'expansion territoriales à travers le monde ainsi que le capitalisme marchand. Un projet retardé, orienté, réorienté au gré des circonstances des nations. Raison pour laquelle, On parle d'étapes, et de vagues.

**La première mondialisation** a été décrite par les historiens. Elle s'organisait autour de villes-mondes. Fernand Braudel en a magistralement fait l'histoire. (Elie Cohen, 2008, p21-43)

Braudel l'historien a montré que le modèle économique américain en l'occurrence, le libéralisme est le plus repris, il est la référence de la réussite. Même s'il admit que les économies mondes qui persistent aujourd'hui remontent à l'antiquité.

A cet effet, « L'historien définit l'économie-monde comme « une triple réalité » :

- « Elle occupe un espace géographique donné. » Ses limites ont fluctué au gré de son ou de ses évolutions, longtemps très lentes et incertaines. Désormais, celle que contrôle l'Amérique concerne toute la planète.
- « Une économie-monde accepte toujours un 'pôle', un 'centre', représenté par une ville dominante, jadis un État-ville, aujourd'hui une capitale économique. » On peut citer Rome et Alexandrie, Venise et Gènes, Londres et Amsterdam puis Londres et New York, avant que cette dernière n'affirme définitivement son leadership à partir de 1929.
- Enfin, « toute économie-monde se partage en zones successives. » Il y a le « cœur », autour du centre, puis les « zones intermédiaires » et, au-delà, les « zones périphériques (où) la vie des hommes évoque souvent le purgatoire, ou même l'enfer. » ( Jean-Michel Hoerner, 2002, p107)

D'autres remontent à des dates plus anciennes que le moyen âge européen, même s'ils reconnaissent l'apport considérable de la période moyenâgeuse, suite au progrès de la navigation qui a permis une navigation transocéanique et l'exploration de nouveaux territoires. C'est de la sorte que Christophe Colomb découvre l'Amérique et relie le Nouveau Monde et l'Ancien. Ainsi « la première mondialisation est bien le premier peuplement de toute la planète par nos lointains ancêtres, partant du cœur de l'Afrique et conquérant peu à peu tous les continents. Depuis l'aube de l'histoire et surtout depuis le Moyen Âge européen, il y a bien des poussées de mondialisation. Ce sont ces périodes où l'accumulation de maturations convergentes d'évolutions – techniques,

philosophiques, économiques... – déclenche une avancée de la mondialisation, un saut qualitatif. » (Philippe Moreau Defarges, 2005, p 43)

La première mondialisation est reliée à l'extension de l'activité commerciale, qui est elle-même reliée au progrès technologique. Et « l'extension du commerce et le progrès technologique ont jeté les bases d'une nouvelle ère pour la politique globale.

La source directe de l'expansion occidentale fut cependant technologique : l'invention de la navigation transocéanique a permis de franchir de longues distances, et le développement de la puissance militaire de faire des conquêtes. (Huntington Samuel, 2000, p59/p61)

**La seconde mondialisation**, se situe entre la deuxième moitié du 19<sup>ème</sup> siècle jusqu'au premier quart du 20<sup>ème</sup> siècle, une période marquée par l'émancipation de l'Europe et l'Amérique sur le plan industriel, cette émancipation qui s'est faite au détriment des autres continents, tel l'Afrique et l'Asie du sud, en effet la révolution industrielle a engendré le colonialisme. Cette mondialisation a établi un nouvel ordre mondial qui repose sur le capitalisme libéral. « Il y a eu également au tournant du XIX e et du XX e siècle un fort développement des investissements internationaux, il était alors fréquent que des épargnants français détiennent dans leurs portefeuilles des titres de l'empire ottoman, des chemins de fer russes, ou du canal de Panama. Les fameux emprunts russes ont marqué des générations d'épargnants. De plus, on connaissait déjà des zones monétaires intégrées, on vivait sous l'étalon or et certains pays avaient formé des unions monétaires régionales. Outre cette libre circulation des biens et des capitaux, commune aux deux mondialisations, la caractéristique majeure de cette mondialisation-là réside dans la libre circulation des personnes. (Élie Cohen, 2008, p21-43)

A noter, que la Révolution des moyens de la communication (transport) est à l'origine de la mondialisation économique, et de même pour les autres mondialisations, elle a permis de relier les continents et le déplacement des populations, sans elle le monde

serait différent de ce qu'il est aujourd'hui, autrefois « un navire peut espérer faire deux ou trois aller - retour par an. D'où le prix élevé de la marchandise, une fois parvenue à bon port (quand elles échappaient aux tempêtes et arrivaient en bon état). (Paule Rasse (dir), 2010, P14) Le projet de la mondialisation était retardé, faute de moyens de transport figés dans le temps, selon laquelle Napoléon Bonaparte mettait à peu près le même temps que Jules César pour aller de Paris à Rome, autrement dit que depuis l'Antiquité, les moyens de communication n'avaient quasiment pas évolué en dépit d'importantes améliorations techniques comme le cerclage des roues de chariot, ou le palonnier pour l'attelage en ligne (Daumas, 1992, p. 5 ; Braudel, 1988, p. 372).« Que ce soit en Europe, aux USA ou en Chine, que ce soit avec des chevaux, des voitures, des bateaux, ou des coureurs à pied, s'exclame Braudel, il est de règle de faire au plus 100 km par 24 h » (Braudel, 1988, p. 372). (Paule Rasse (dir), 2010, P16) Le train et les steamers à hélice représentent la première grande révolution, celle qui va rendre les coûts de transport acceptables, dynamiser l'Occident, l'engager dans une profonde mutation en dépit de deux guerres apocalyptiques. En un demi-siècle, l'Occident, du moins la France et l'Europe, se couvre d'un réseau de chemins de fer, et bientôt les routes relient chaque village aux gares, et chaque gare aux ports. Les conditions technologiques ouvrent la voie à un changement radical ; marchandises et hommes commencent à voyager d'un bout à l'autre des nations, puis des empires, avec régularité et à des coûts suffisamment bas pour être accessibles à tous.

En 1912, il ne faut plus que 5 jours et demi pour traverser l'Atlantique, alors qu'un siècle plus tôt, le même voyage durait encore 45 jours. (Bernard Miège, 1996, p17) Les moyens de transport permettent désormais d'une part, d'approvisionner d'immenses usines qui produisent à la chaîne, en masse et à moindre coût, des objets standardisés de grande consommation, et d'autre part, de les distribuer, de les acheminer un peu partout dans le monde pour les commercialiser. (Bernard Miège, 1996, P18)

**Troisième mondialisation** : c'est celle que nous vivons actuellement et qui a débuté avec la chute de l'ex URSS et le mur de Berlin, ce qui redéfinisse les nouvelles frontières

géopolitiques et économique du monde. En effet, « Depuis 1989, l'ère du monde fini a commencé. La planète semble complètement unifiée, gagnée par une logique d'échange marchand. Le monde que nous décrit Thomas Friedman, « un monde plat », un monde où les frontières ont disparu, où elles ont été arasées, un monde où circulent en temps réel des flux permanents d'informations, de biens et d'argent, ce monde-là semble bien être le nôtre. » (Élie Cohen, 2008, p. 21-43)

Cette troisième mondialisation, c'est celle qui a le plus bénéficié du progrès, notamment les technologies de l'information et de la communication, qui ont réussi à désenclaver toutes les régions du monde, afin de les faire participer dans la nouvelle dynamique économique. Tous les efforts sont fournis pour attirer toutes les sociétés dans le giron de ce nouvel ordre mondial. La contribution de tous ces nouveaux éléments se trouve dans le dernier tiers du XXe siècle qui est axé sur « l'amplification des flux de capitaux ; arrivée de nouveaux États dans le jeu économique mondial (notamment États exportateurs d'hydrocarbures, Nouveaux Pays industriels) ; abandon des expériences tiers-mondistes, axées sur l'autosuffisance ; effondrement du bloc soviétique ; maturation d'un âge technique, facilitant spectaculairement les communications, et entraînant une diminution impressionnante de leurs prix; formulation des problèmes dits globaux. » (Philippe Moreau Defarges, 2005, p 45)

On peut affirmer que la troisième mondialisation a créé une nouvelle carte géopolitique du monde, organisée autour de quelques acteurs tels les FMN (Firmes multinationales) et le FMI et policée par des organismes tels l'OMC (Organisation mondiale du commerce, qui est une transformation de la GATT rattachée à l'ONU, « et la création au sein de celle-ci d'une instance arbitrale, l'Organe de règlement des différends (ORD) a joué un rôle décisif. L'ORD en effet donne aux différentes parties la possibilité de faire valoir leurs revendications devant une instance arbitrale. Celle-ci fonctionne comme une instance d'ordre juridictionnel, elle contribue à une production jurisprudentielle qui rend plus prévisible l'issue des contentieux commerciaux, elle prévoit en son sein des modalités d'appel, elle motive ses décisions. Avec les différentes instances de régulation



qu'elles soient issues de l'ONU, de Bretton Woods ou de groupements régionaux du type Union européenne. » (Anne-Marie Dillens (dir.), 2008, p19)

Les négociations engagées par les différents acteurs de la mondialisation économique, jouent un rôle important dans l'instauration d'une « gouvernance mondiale que l'on peut définir comme l'ensemble des processus par lesquels des règles collectives sont élaborées, décidées, légitimées, mises en œuvre et contrôlées, pour promouvoir une économie mondiale porteuse de plus ou moins d'ordre, de justice, de liberté et d'efficacité. » (Christian Chavagneux, 2013, p 42)

**Conclusion** : la mondialisation économique entamée des siècles auparavant n'a pas fini de reconfigurer les rapports entre les sociétés et leur économies. En instaurant des modèles économiques qu'elle juge plus pertinents pour garantir l'évolution des sociétés dans un contexte de plus en plus mondialisé. En effet, le monde économique d'aujourd'hui est différent de ce qu'il a été au 19<sup>ème</sup> et début du 20<sup>ème</sup> siècle, il est passé du capitalisme marchand au capitalisme informationnel pour répondre aux nouvelles exigences de la société de l'information qui investit davantage la nouvelle économie, nommée économie de l'information et de la communication.

# Dossier N° 02

## La mondialisation culturelle

**Introduction :** la question de la mondialisation culturelle est l'une des questions qui ne cessent d'alimenter les débats et les discours médiatiques, du fait des enjeux qu'elle entraîne dans son sillage. Elle nourrit aussi par sa complexité les opinions les plus controversées quant à sa possible réalisation ou non. Car si certains soutiennent l'idée que toutes les cultures vont se diluer dans une culture forte et dominante, beaucoup rejettent l'idée de la mondialisation culturelle du fait que les sociétés vont préserver leur particularisme culturel particulièrement quand elles se sentent menacées. Les théories de la mondialisation culturelle sont « nées d'une convergence, dans le champ académique anglo-saxon, entre certains tenants des Cultural Studies, de l'anthropologie et de la sociologie, ces théories de la mondialisation culturelle proposent un nouveau modèle pour appréhender les conséquences de l'internationalisation des médias. »(Tristan Mattelart, 2008, p17)

Ainsi la mondialisation culturelle selon les chercheurs, serait le résultat de l'amalgame de plusieurs révolutions toutes techniques et décisives pour le sort de l'humanité. Il s'agit de trois révolutions importantes, qui ont contribué aux grands bouleversements qui vont marquer la société mondiale.

- Révolution des transports vapeur et charbon (1830)
- Révolution de l'électricité (éclairage urbain 1878 et énergie industrielle)
- Révolution de l'informatique. (Jean pierre Warnier, 2007, p35)

Ces révolutions ont contribué à la réalisation de plusieurs projets restés longtemps figés faute de moyens techniques rudimentaires, parmi ces projets, celui de la mondialisation culturelle.

**Définition de la culture** : la culture est l'un des termes qui ont le plus grand nombre de définition dans le champ scientifique, des définitions qui traduisent son aspect évolutif à travers le temps. Pour le célèbre anthropologue, Edward Burnet Tylor la culture est « cet ensemble complexe qui inclut les connaissances, les croyances, les arts, les mœurs, les lois, les coutumes et toutes autres capacités et habitudes acquises par l'homme en tant que membre de la société » (Perrineau Pascal, 1975, p948)

Une autre définition adoptée par l'UNESCO en 1982 « Dans son sens le plus large, la culture peut aujourd'hui être considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social ». ( Jean Tardif, 2008, p200)

La société est un fait de culture et non un simple assemblage d'individus. La culture, c'est le système symbolique qui permet à un groupe humain de se définir de se reconnaître et d'agir grâce à un ensemble de valeurs, de pratiques, de codes, de représentations et d'institutions qui le caractérisent, le différencient des autres et lui permettent en même temps de définir les conditions de ses rapports avec son environnement et avec les autres groupes humains.( Jean Tardif, 2008, p201)

**La mondialisation** :- elle -est un processus plus général que la globalisation économique qu'elle inclut, caractérisé par la multiplication, l'accélération et l'intensification des interactions économiques, sociales, culturelles et politiques, entre les acteurs des différentes parties du monde qui y participent de façon variable.

Mais la mondialisation affecte tous les secteurs d'activité, tous les acteurs et oblige les institutions à se redéfinir : L'État-nation, l'économie et les acteurs globaux ne peuvent plus désormais fonctionner comme des systèmes fermés ou prétendre à l'autarcie : ce qui se passe en un point du globe peut être immédiatement connu ailleurs et entraîner des répercussions qui se font sentir partout. Les flux de personnes, d'informations, de marchandises et de services, les menaces comme les inégalités n'ont plus le territoire national comme principal théâtre.

La mondialisation culturelle modifie de façon structurante les conditions dans lesquelles s'opèrent les interactions entre les sociétés et leurs cultures. .( Jean Tardif, 2008, pp 202/203)

**Définition de la mondialisation culturelle :** Plusieurs définitions sont données par différents auteurs et organismes pour désigner le même phénomène ou processus par lequel la culture devient de plus en plus uniforme à travers les sociétés sans pour autant confirmer sa réalisation.

Ainsi, « l'expression « mondialisation de la culture » désigne cette circulation de produits culturels à l'échelle du globe » (Warnier, Jean pierre, 2007, p3 ) ou désignerait soit « la diffusion élargie de pratiques culturelles, soit l'augmentation des échanges de biens culturels ou encore une uniformisation qui aboutirait à une sorte de culture mondiale » (Tardif, 2008, p203) ou encore, « La mondialisation peut être définie comme un processus d'expansion au-delà des frontières nationales, qui concerne des marchandises, des services, des institutions, des pratiques, etc.

Pour certains autres auteurs, il s'agit aussi de la diffusion d'une culture universelle, planétaire, dans un contexte d'hybridation, de métissage sans frontières. Pour Warnier, la mondialisation s'effectue par une globalisation des marchés, y compris dans le domaine des biens culturels : « la globalisation des marchés, implique la mise en concurrence, à l'échelle mondiale, de toutes les entreprises qui produisent les biens culturels. Les technologies de l'information et de la communication font partie de la culture, et la mondialisation dont il sera question ne peut se comprendre qu'à partir de cette définition. (Dominique MWEZE et Chirhulwire Nkingi, 2002, p8)

Pour d'autres scientifiques, la mondialisation culturelle dans sa trajectoire, mènerait souvent à créer d'avantage de la diversité, à l'image de Stuart Hall, « figure majeure des Cultural Studies britanniques, la mondialisation comme un processus « contradictoire », où coexistent tendances à l'homogénéisation et à l'hétérogénéisation. » (Tristan Mattelart, 2008 , p18)

**Aux origines de la mondialisation culturelle :** Les multiples progrès qu'ont connu les divers moyens de communication et de l'information, ont fait que les distances entre les hommes ne sont plus un obstacle à leur rencontre, et les durées d'acheminement et de transmission de biens et d'informations sont réduites, on croirait que le monde tend à devenir un petit village. Comprendre et définir la mondialisation culturelle, ne peut se faire sans remonter l'histoire de l'humanité via le développement des moyens de communication, à la fois au niveau des moyens de transport suite à la révolution des transports vapeur et charbon (1830) qui permettent de déplacer des personnes et les marchandises d'un endroit à l'autre (bateaux, trains, voitures et avions), et les moyens de transmission des informations qui s'est opéré fin du 19ème siècle grâce à la Révolution de l'électricité (éclairage urbain 1878) complété par la Révolution de l'informatique, à vrai-dire, on ne peut négliger l'évolution historique qui l'a menée là où elle se trouve aujourd'hui. Certes, le 21ème siècle marque le triomphe des nouvelles technologies de l'information et de la communication à l'échelle planétaire, du fait de leur importance, de leur utilité dans tous les domaines de la vie, mais, tous ceux qui ont travaillé sur cette nouvelle société caractérisée par l'usage massif de ces technologies ont compris les enjeux latents de l'adoption d'une telle démarche, car « les technologies de la communication sont tout sauf neutres. Elles influencent les relations sociales, les anticipent, les modèlent. » (Sauquet, 2004, p20) Pour ainsi dire, l'arrivée de la mondialisation culturelle, a nécessité l'existence d'autres formes de mondialisation qui ont débouché sur la culture globale, dans ce contexte il s'agit évidemment dans un premier lieu de la mondialisation politique basée sur l'expansion territoriale débutée par les grands empires, ensuite la mondialisation économique axée à ces débuts sur l'économie marchande et puis sur les progrès réalisés par la révolution industrielle qui a conduit à l'apparition d'une nouvelle forme sociétale, suivie par la mondialisation informationnelle ou simplement la mondialisation des médias qui est à l'origine du phénomène. La mondialisation des médias permet, une ouverture sur toutes les informations existantes dans le monde, Giddens explique que « l'un des effets importants de l'industrialisme est la transformation des technologies de la communication. Et ces

technologies mécanisées ont considérablement influencé tous les aspects de la mondialisation depuis l'apparition de l'imprimerie mécanique en Europe. Et l'effet de la mondialisation des médias a été souligné à l'époque de la première expansion de la presse écrite de masse » (Giddens, 1994, p 83)

**Les piliers de la mondialisation culturelle :** La mondialisation culturelle repose sur deux secteurs, celui des médias et celui des industries culturelles.

**Secteur des médias :** il est plus ancien que celui de l'industrie culturelle, et il est celui qui a subi plus de transformation depuis la presse écrite aux médias numériques.

**La presse écrite :** Si aujourd'hui la suprématie du numérique sur les divers moyens de communication, vient du fait que la révolution numérique a su concilier entre deux précédentes révolutions, celle de l'imprimé (Gutenberg) considéré comme exploit sans égal à cette époque là, et malgré que « la saga de la communication écrite a donc plusieurs millénaires d'existence. L'imprimerie pratiquée par les chinois dès l'antiquité, se diffusa sur les traces du papier en empruntant la route de la soie. Gutenberg ne fit rien d'autre que perfectionner la typographie au moyen de caractères mobiles en plomb. C'était en alsace, en 1440.» (WARNIER, Jean Pierre, 2007, p31) l'apparition et le développement de l'imprimerie seuls n'ont pas aboutit à la diffusion massive de son usage, le rôle prépondérant revient aux marins qui ont été à l'origine de la vulgarisation de cette nouvelle invention à travers le monde, en effet « Dix ans plus tard, des marins portugais se préparaient pour un autre voyage , qui allait les emporter autour de l'Afrique, puis de l'autre bord de l'atlantique, joignant ainsi à terme les Amériques au « système monde » eurasiatique et africain, et donnant naissance à un « système monde » moderne et globalisé. » (WARNIER , Jean Pierre, 2007, p31 )

Pendant une longue période l'imprimerie a gardé sa place de pionnière sur le panthéon de la diffusion permettant ainsi l'arrivée des premières gazettes et gazetiers ancêtres de la presse écrite moderne, et la mobilisation des ressources de la publicité vers 1840, permet à la presse de baisser ses prix de vente et d'augmenter ses tirages. Elle sort du cercle des élites et se popularise pour atteindre la planète entière, allant jusqu'à devenir le

quatrième pouvoir. Mais au fur et à mesure que le temps passe, de nouveaux concurrents apparaissent plus déterminés que jamais à détrôner l'imprimerie, au 21<sup>ème</sup> siècle nous assistons quelque part à la dévalorisation de l'imprimerie et la domination du numérique. Le numérique marque le triomphe des sociétés dans leur conversion industrielle, puisque « Il ne peut y'avoir de société développée sans la force motrice la technologie de l'information et de la communication. » (BAUER, Alain et RAUFER, Xavier, 2009, p20) Entre temps apparait la télévision qui est une révolution importante dans la vie des sociétés.

**La révolution de la télévision:** Les années 50 marquent un tournant décisif au niveau des inventions avec l'avènement de la télévision, alors qu'elle était considérée un signe très manifeste de modernité et d'aisance au départ, au bout de deux décennies elle a conquis la plupart des sociétés. Elle s'est introduite dans chaque foyer, ayant plusieurs atouts en sa possession, la télévision est «créatrice d'un véritable langage, la télévision impose le règne de l'image directe, porteuse de choc visuel et d'émotionnalité. C'est un model culturel inédit qui se met en place, marquant le triomphe de la vitesse, de l'instantanéité, du scoop, de la publicité, du divertissement permanent et à demeura. » (Gilles Lipovetsky et Jean Serroy, 2008, p81)

C'est la télévision qui est à l'origine de l'apparition du village global, une planète sans frontières, où règne la libre circulation des informations et des images. Etant donné l'importance accordée par le public d'une part et les media d'une autre part pour la télévision, la guerre de Vietnam figure parmi les grands évènements transmis en directe par la télé.

Elle est perçue non seulement en tant que vectrice par excellence de nouvelles et d'images, mais aussi unificatrice des goûts et des émotions grâce aux programmes diffusés, car « de plus en plus, les hommes de l'ensemble de la planète se trouvent réunis devant l'écoute et la vision de sons et d'images qui constituent un socle commun d'informations, de connaissances et de divertissement. » (Gilles Lipovetsky et Jean

Serroy, 2008, p81), voila les raisons qui ont permis à la télévision de monopoliser les media pendant plus d'un demi-siècle.

**La révolution de l'ordinateur** : après le succès réalisé par deux précédents écrans (cinéma et télévision), un troisième écran fait son apparition et inonde le monde, c'est l'écran de l'ordinateur; et « c'est par lui qu'est passée la révolution du numérique, et que s'est mis en place l'élément décisif de cette culture monde dont il est le support et le moteur : internet. » (Gilles Lipovetsky et Jean Serroy, 2008, p82)

L'écran de l'ordinateur est le seul capable grâce à l'internet de détrôner les autres écrans, même s'il n'envisage pas de les remplacer, il compte transformer leurs usages, puisqu'il est incontournable, et regroupe en son sein la télé et le cinéma. L'adoption de l'internet a donné naissance à un monde métamorphosé par les modes et les technologies de communications, dès lors des nouveaux concepts s'imposent tels, les réseaux, la toile, le virtuel.

Sans l'ombre d'un doute, la société actuelle est une société de réseau, et le réseau n'est pas une simple structure, ou un phénomène de mode, c'est un créateur de liens entre les individus appartenant à la communauté du net, ainsi« le réseau a créé la toile –toile d'écran et toile d'araignée tout à la fois- dont les ramifications s'étendent aux plus extrêmes points de la planète, interconnectant les hommes les uns aux autres, leur permettant de discuter par-delà les continents, de se montrer et de se voir par les blogs et les webcams, de créer, de vendre, d'échanger, de s'inventer même une second life ». (Gilles Lipovetsky et Jean Serroy, 2008, p82)

Avec l'internet un autre monde s'installe, un monde sans aucune forme de frontières ni de limites véhiculé par l'écran, où l'internaute est consommateur et acteur à la fois, sur le net l'internaute est roi, libéré de toutes les contraintes imposées par le monde réel.

L'enclin grandissant des individus pour la culture de l'écran, apparait dans le temps et le budget consacrés pour l'acquisition de ces moyens issus des nouvelles technologies de communication et montre aussi l'ampleur de la reconfiguration des rapports à la culture,



Selon FLEURY Laurent « la montée en puissance de ce qui est appelé la culture de l'écran, sous les effets conjugués de la dématérialisation des contenus, de la généralisation de l'internet à haut débit et des progrès considérables de l'équipement des ménages en ordinateurs, consoles de jeux et téléphones multimédias, les conditions d'accès à l'art et à la culture ont profondément évolué.» (FLEURY , Laurent, 2011, p41)

Dans sa trajectoire, la culture numérique a aboli la notion de l'isolat culturel par extension celle des cultures pures, et celle de la distance, Nous sommes en effet entrés de plain-pied dans une ère où les rapports des populations à leurs cultures ne sont plus les mêmes : les cultures ne peuvent plus se définir comme « authentiques » ou bien « traditionnelles ». Tous les produits et traits culturels sont aujourd'hui le résultat de métissages, des emprunts, de brassages et de collages. « En effet, les bouleversements dus à l'essor des technologies d'information et de communication obligent à redéfinir des concepts de distance et de proximité, et à appréhender les spécificités d'un espace médiatico-culturel globalisé. » (HUNTINGTON, Samuel, 2000, p55)

L'un des résultats de la mondialisation des médias, c'est le décloisonnement des cultures, en effet, ces derniers temps, plusieurs indicateurs vont dans le sens d'un changement manifeste des cultures nationales et locales au profit d'une culture de plus en plus homogène , unifiée et standardisée, en temps actuel nous partons « Ainsi, du constat incontestable que les cultures ne sont jamais «pures, isolées et fermées » mais vivent bien plutôt d'échanges et d'apports continuels »(Latouche, 2005,p14) Grace à la performance des nouvelles technologies qui sont de plus en plus sophistiquées, particulièrement l'invention de l'internet qui a détrôné les autres médias en un temps record par l'abolition de toutes formes de frontières qui pouvaient entraver le processus de diffusion de biens et d'informations dans le monde, il est facile de remarquer qu'« Avec le développement des communications et des hypermédias, le rapport au temps et la distance change, les grands évènements historiques ou sportifs se voient en direct, chacun ayant accès immédiatement aux images et aux informations de tous les coins du monde. Désormais on est connecté à tous, n'importe où, les recoins les plus

périphériques sont désenclavés, le local est branché sur le global : la culture monde c'est celle de la compression du temps et de rétrécissement de l'espace. » (Lipovetsky et Serroy, 2008, p17) Les sociétés aujourd'hui, semblent être plus proches les unes des autres malgré la diversité de leur origines ethniques, religieuses, linguistiques et culturelles, du fait de l'enclenche de ces dernières à s'alimenter d'une même source qui domine le marché mondial de l'offre des biens de consommation, qu'ils soient de nature matérielle ou immatérielle qu'on nomme les biens culturels. Sans doute, c'est ce mode de consommation croissant pour les mêmes produits culturels, qui a donné naissance à la mondialisation culturelle qui « désigne soit un processus d'uniformisation des biens culturels consommés sur le « village planétaire», soit la création d'une grammaire universelle. Le premier challenge est donc la définition des mots ou expressions culture, diversité culturelle, spécificité culturelle, multiculturalisme, ou encore pluralisme culturel. Un autre est en prise avec l'échelle planétaire du phénomène qui génère de nouvelles notions telles la géopolitique, la gouvernance ou l'hyperculture. » (Tardif et Farchy, 2006, p1)

**Le secteur des industries culturelles :** sans aucun doute c'est le vecteur principal dans la diffusion de la culture du plus fort, les industries culturelles c'est le résultat de la révolution du cinéma.

**La révolution du cinéma :** Les origines de la culture de l'écran remontent à l'apparition du cinéma fin du 19<sup>ème</sup> siècle, suite à l'invention de l'électricité, mais c'est au 20<sup>ème</sup> siècle qu'elle va se propager avec un rythme accéléré soutenu par les différentes progressions techniques qui ne vont pas se contenter du cinéma comme seul moyen de divertissement, en effet ces progrès vont mettre à disposition de l'homme de nouveaux procédés d'apprentissage et de communication, l'intérêt accordé au domaine de la communication et l'information en particulier émane des conditions géopolitiques et économique de l'époque, puisqu'il fallait relancer l'économie en souffrance après les deux guerres mondiales. Il n'est pas surprenant de voir l'éruption de nouvelles inventions pendant le 20<sup>ème</sup> siècle, « Mais nulle, sans doute, de ces nouvelles techniques

n'a été si fortement prégnante que celle qui a inventé un dispositif appelé à devenir celui sur lequel repose largement aujourd'hui l'hypermodernité-l'écran- et qui s'est imposée, à la charnière des deux siècles, comme le langage présentatif des temps modernes : le cinéma. » (Gilles Lipovetsky et Jean Serroy, 2008, p79 )

Avec le cinéma, commence une culture monde, facile à exporter grâce aux industries culturelles, un produit doté d'un langage facile à comprendre par tous, fait d'images fluides et séductrices. Et pour que les produits cinématographiques soient vulgarisés à travers le monde comme premier grand produit culturel planétaire, l'invention de la télévision est plus qu'indispensable, car c'est à travers elle que les films sont diffusés.

### **Définition des industries culturelles :**

Les industries culturelles est l'une des expressions les plus utilisées des dernières années, elle est apparue lors des premières interrogations sur le sort et le développement de la culture au sein des sociétés industrielles, au moment où s'est propagée la culture de masse née en Amérique, grâce à la puissance de la radio complétée par la naissance de la télévision ainsi que la diffusion du cinéma.

L'expression ou le concept « industries culturelles » a été employée pour la première fois par Theodore Adorno et Max Horkheimer en 1947 en sociologie de la culture, au sein de l'école francfort pour remplacer « celui de « culture de masse », afin de lever toute ambiguïté sur ce que serait leur objet, à savoir non pas les valeurs ou pratiques culturelles du plus grand nombre, mais bien les modalités d'organisation d'un système industriel en mesure de livrer des produits culturels taillés ou calibrés en fonction d'une consommation de masse. » (FLEURY , Laurent, 2011, p20)

Ainsi, l'école de francfort a été la première à combattre l'objectif jugé aveugle de ces industries, car il était évident que c'est le profit et non pas la préservation ou la vulgarisation d'une culture savante qui les intéresse, comme elle avait mis en exergue « les cotés négatifs de la modernité industrielle, incapable de transmettre une culture atteignant les sujets dans leurs profondeurs, réduite au pastiche, à l'inauthenticité et à la

standardisation superficielle.» (Warnier, Jean-Pierre, 2007, p15). Malheureusement la sonnette d'alarme tirée par cette école n'a été entendue que dans les années 70, suite à plusieurs tragédies culturelles qui concernaient de près quelques cultures locales et minoritaires.

Plus tard, c'est au tour des scientifiques de certifier, la force exercée par ces technologies sur les sociétés et les humains, créatrice d'un nouveau langage planétaire qui a redimensionné le temps et l'espace des sociétés actuelles, sans doute, nous vivons dans une époque où les échanges culturels et les brassages s'intensifient au gré de ces nouvelles technologies qui facilitent le contact entre les cultures et la circulation des traits et des biens culturels. « Les différentes révolutions techniques qu'a connu la société ces dernières décennies ont permis le développement des moyens de diffusion de grande puissance permettant ainsi aux pays forts de déverser partout dans le monde, en masse, les éléments de leur propre culture ou de celle des autres. » (Warnier, Jean-Pierre, 2007, p14) Ce procédé de diffusion a donné naissance non seulement aux industries culturelles, mais aussi à la culture de l'écran.

### **Les industries culturelles pivot de la culture de l'écran :**

Toutes les définitions s'accordent à considérer qu'il s'agit de secteurs qui conjuguent création, production et commercialisation de biens et de services dont la particularité réside dans l'intangibilité de leurs contenus à caractère culturel, généralement protégés par le droit d'auteur. Les industries culturelles incluent l'édition imprimée et le multimédia, la production cinématographique, audiovisuelle et phonographique, ainsi que l'artisanat et le design. Certains pays étendent le concept à l'architecture, aux arts plastiques, aux arts du spectacle, aux sports, à la fabrication d'instruments de musique, à la publicité et au tourisme culturel. On parle alors plutôt d'« industries créatives » (creative industries). Dans les milieux économiques, on les qualifie d'« industries en expansion » (sunrise industries), et dans les milieux technologiques, d'« industries de contenu » (content industries). Les industries culturelles ajoutent aux œuvres de l'esprit

une plus-value de caractère économique qui génère en même temps des valeurs nouvelles, pour les individus et pour les sociétés. (Warnier, Jean pierre, 2007, Pp12/13)

Les industries culturelles est un marché économique expansionnel, vu que la matière première est inépuisable. Les états unis montrent la réussite de ce secteur, en effet, « la maîtrise qu'ont les états unis sur le cinéma, la télévision et l'audiovisuel est plus important que celle qu'ils exercent sur l'industrie aéronautique. 88 des 100 films les plus vus dans le monde en 1993 étaient américains. Deux agences américaines et deux européennes dominent la collecte et la diffusion mondiales d'informations. (Samuel, Huntington, 2000, p73)

Ce contexte évolutif, caractérisé par de nouveaux modèles de production, de consommation et de commerce, intègre les biens et les services culturels. Leur marché fait partie du processus de mondialisation, le commerce des biens culturels ayant multiplié par cinq sa capacité entre 1980 et 1998. Dans « la société du savoir » que l'on nomme également « la société de l'information », les industries culturelles, de contenu, sont primordiales et, leur croissance est exponentielle. Révolution de l'informatique. (Warnier, Jean pierre, 2007, p 8)

la prééminence acquise par les industries culturelles sur les formes traditionnelles de diffusion de la culture tend à modifier de plus en plus les pratiques culturelles ; en deuxième lieu, le binôme « culture/commerce » a pris une nouvelle dimension stratégique du fait que les biens et les services culturels non seulement transmettent et construisent des messages et des valeurs qui peuvent reproduire ou faire évoluer les identités culturelles et contribuer à la cohésion sociale, mais sont également un facteur de production qui obéit à sa propre logique dans la nouvelle économie. (Milagros del Corral, 2000, P9)

« Les technologies de la communication et les industries culturelles ont bouleversé notre rapport à la culture. Les productions culturelles (films, livres, disques, etc.) et les modes de vie des pays les plus puissants deviennent une référence universelle, et les

multinationales l'utilisent pour étendre leur pouvoir, pour promouvoir et vendre leurs productions fabriquées en masse, pour maintenir leur position dominante sur les marchés devenus planétaires. » (RASSE Paul, 2010, p23 )

Dans le plongement de cette idée, et pour montrer l'hégémonie de l'industrie culturelle Américaine sur le marché mondial, « Benjamin R. Barber pense que « Le nouvel universalisme n'est guère plus qu'un localisme américain omniprésent, doublé dans les diverses langues et financé par des coproducteurs internationaux ». Les films américains représentaient, en 1996, 80% du marché européen et 85% du total des recettes européennes. Les films européens n'ayant eu que 2% du marché américain. »( Unesco, 2009, p27) La culture américaine est la dominante, du fait qu'elle est vectrice de la modernité, elle s'est emparée sur le marché des biens culturels.

**Conclusion** : il est vrai que l'homme u 21<sup>ème</sup> siècle est un homo-écranis, du fait conjugué de l'influence de la culture de l'écran et de l'usage intensif des écrans dans différents domaines de la vie. Il est aussi pertinent de rappeler que les hommes sont attirés par les produits diffusés à travers les différents écrans (industries culturelles et informations). Mais rien ne prouve que l'émergence de communications globales étendues produise bel et bien une convergence significative des attitudes et des croyances. De plus, ce qui est communiqué est interprété d'une certaine manière, en fonction de valeurs et de perspectives préexistantes. (Samuel Huntington, 2000, p73)

Par ailleurs s'alimenter d'une même source (culture de l'écran) ne signifie guère que la mondialisation culturelle va se réaliser et que les cultures vont disparaître, car elles possèdent des capacités d'adaptation qui vont les préserver.

# Dossier N°3

## La question de l'émigration

### **Introduction**

S'inscrivant dans le cadre de la mobilité universelle, la question de l'émigration n'a jamais autant que ces dernières décennies fait parler d'elle sous ses différents aspects et son impact sur : l'économie, la démographie, la stabilité politique, la sécurité nationale, la culture, la vie sociale, l'identité nationale et l'urbanisme des pays. Elle est une question mondiale actuelle qui regroupe l'ensemble des sociétés face aux mêmes défis. Les statistiques avance des chiffres importants à analyser, en effet, « Si près d'un milliard de personnes est aujourd'hui en mouvement dans le monde, seuls 3 % de la population globale franchit des frontières pour des raisons qui varient au rythme de ce monde qui bouge. Les migrations dans le monde ont triplé en quarante ans, atteignant aujourd'hui quelques deux cent quarante millions de migrants internationaux (contre sept cent quarante millions environ de migrants internes). (Catherine Withol de Wenden, 2012, p1)

### **Histoire du mouvement migratoire :**

La migration est une caractéristique inhérente à l'homme, nul ne sait à quelle date remonte le germinale de ce phénomène. Ce qui est certain, c'est son rattachement aux premiers besoins de l'homme (besoin de se nourrir, sécurité, s'aventurer); elle est née pour satisfaire ces besoins. Elle est aussi à l'origine de la diffusion du genre humain à travers la planète. En effet, « les scientifiques estiment que notre odyssée planétaire a commencé en Afrique orientale il y a 50 ou 60 000 ans. Selon les dernières découvertes archéologiques, génétiques et linguistiques, le premier voyage intercontinental de l'homo

sapiens l'aurait mené dans ce que l'on nomme aujourd'hui le Moyen-Orient, d'où il aurait ensuite gagné la péninsule arabique, l'Inde, l'Asie du Sud-Est et – probablement – l'Australie. Plus tard, il aurait atteint l'Europe du Sud et du Nord et l'Asie centrale, puis franchi le détroit de Béring pour s'installer en Amérique du Nord et du Sud. » (Brian Keeley , 2009, p23)

Par instinct ou par stratégie, l'homme s'est trouvé dans des situations tantôt de conflit et de guerre tantôt d'alliance et d'échange, toutes importantes les unes que les autres, la situation d'échange se démaqua rapidement, car elle est à l'origine de la formation de nouveaux rapports d'intérêt entre les hommes et fut ainsi la fondation du commerce soutenu par les progrès de la navigation, ce qu'expliquerait l'édification des grandes villes sur les rives et la concentration des flux migratoires dans ces zones là. Le mouvement migratoire évoluait suivant le rythme d'évolution des sociétés, marquant chaque passage important de leur développement par une forme distincte de migration.

Le mouvement migratoire atteint son apogée après l'une des plus grandes révolutions que la planète a connu, c'est la révolution du transport qui a transformé le voyage des individus si pénible et périlleux autrefois, a de simples déplacements rapides, faciles, accessibles et surtout sûres. C'est ainsi que les sociétés entraient dans une nouvelle ère où les voyages et les migrations font désormais partie du quotidien.

De l'émigration de peuplement et de colonisation au départ à l'émigration économique de plaisance et du tourisme, S'il existe plusieurs théories qui expliquent l'expansion du phénomène de la migration, la plupart des scientifiques se rejoignent sur quelques points de repère. Tout d'abord, est que ce mouvement n'a manifesté toute sa puissance que depuis l'ère de la vapeur. C'est à l'aide des chemins de fer et des paquebots que les voyages et l'émigration qui en est l'expression suprême, sont entrés dans les habitudes, les goûts, la destinée d'une quantité toujours croissante de famille (Jules DUVALE, 1862, p2).C'est ainsi que la migration a conquis la planète.



En suite, est que la première source de diffusion de ce phénomène à travers le monde est le rêve commun à tous les hommes, ce rêve est d'améliorer le sort et le destin, voilà ce qui charria une mobilité individuelle au départ et une importante mobilisation sociale et collective ensuite. Ce même rêve était partagé par les sociétés traditionnelles et contemporaines, ainsi il a été le moteur qui faisait évoluer les sociétés. Et même si les conditions et les moyens disponibles déployaient n'étaient pas les mêmes, le mouvement migratoire n'a pas changé en réalité, le mouvement obéit aux mêmes lois naturelles que dans l'antiquité et le moyen âge ; il coule de la même source, le désir du mieux, il tend au même but, le bien être (Jules DUVALE, 1862, p2).

Le rêve d'un avenir meilleur n'est pas tout le temps la cause principale de la migration des gens, d'autres facteurs entre en scène pour expliquer l'universalité du phénomène et sa dynamique perpétuelle, souvent « pour tous les migrants de la planète il existe des facteurs qui les incitent à quitter leur pays et à choisir des cieux plus cléments. Il y a l'écheveau de règles et de réglementations qui déterminent le statut juridique et la possibilité de s'installer quelque part. » ((Brian Keeley , 2009, p12)

A partir des études faites sur les groupes sociaux qui d'abord cantonnés dans un seul et même endroit, ont fini par s'étendre grâce aux mouvements migratoires; plusieurs ont conclu que les mêmes causes sont à l'origine de ces mouvements et les mêmes lois leur de se pérenniser. Et c'est par voie de l'émigration que l'humanité, d'abord disséminée, a fini par devenir compacte sur la terre ; les premiers hommes marchaient devant eux, tant qu'ils ne rencontraient pas d'obstacles, soit à la poursuite du gibier, soit à la recherche d'une contrée plus agréable ou plus commode, soit qu'un autre groupe humain les eut chassés de la contrée qui les avait vu naître( A. BORDIER, 1884, p1). C'est là, la première forme de migration que les kabyles par exemple ont connu, à l'instar des autres sociétés pourchassées, face aux différents envahisseurs qui convoitaient leurs terres nord africaines, migration vers les montagnes protectrices. Ils ont évacué les terres convoitées par les colons pour se réfugier dans les endroits inaccessibles, cette fuite les a contraints à changer leur mode de vie.

**La migration en chiffre :** le mouvement migratoire n'a pas perdu de sa dynamique habituelle, au contraire il augmente suivant la croissance démographique toujours en hausse. En effet, selon les dernières estimations, « le nombre de migrants a rapidement augmenté : 77 millions en 1965, 111 millions en 1990, 140 millions en 1997, 175 millions en 2000 (2,8% de la population mondiale), 281 millions en 2020 ( 3.6 % de la population mondiale (ONU), soit, pour 7,7 milliards de personnes, 1 personne sur 30. » (Mustapha Harzoune, 2022)

Malgré ces millions de migrants dans le monde ce chiffre ne représente qu'un pourcentage minime par rapport au nombre total de la population mondiale estimée dernièrement à 9milliard d'habitants. Selon les dernières estimations on compte environ 3 % à 3,6% seulement de la planète en situation migratoire. C'est plutôt l'exode rural qui s'impose comme nouvelle dynamique dans le monde.

« On estime à 232 millions le nombre de migrants internationaux (DAES, 2013) et à 740 millions, le nombre de migrants internes (PNUD, 2009). Environ 50 % des migrants internationaux résident dans dix pays à revenu élevé fortement urbanisés, à savoir l'Australie, le Canada et les Etats-Unis, plusieurs pays d'Europe (Allemagne, Espagne, France et Royaume-Uni), la Fédération de Russie, l'Arabie saoudite, et les Emirats arabes unis (DAES, 2013). » (Les migrants se concentrent généralement dans les villes de ces pays. (OIM, 2015, p2)

**Les types de migration :** plusieurs types de migration existent dans le monde.

**Migration de peuplement :** la migration de peuplement c'est celle à laquelle le colonialisme a recours pour peupler un espace géographique vide, inoccupé et aussi pour repeupler ou remplacer la population déjà existante. A l'image de la migration européenne vers l'Amérique et vers l'Algérie, lors du débarquement des colons pendant la colonisation. « Des Espagnols et des Italiens se sont ainsi établis en Amérique sur les traces de Colomb et, aux 19<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> siècles, plus d'un million d'Européens se sont installés – pour un temps, du moins en Algérie. On estime qu'environ 55 millions

d'Européens émigrèrent de façon définitive entre 1820 et 1920, la plupart en Amérique du Nord et en Australasie. » (Brian Keeley , 2009, p26)

**Migration de guerre :** ce type de migration concerne les migrants forcés à quitter leur territoire à l'image de l'émigration forcée vers la Syrie, où l'émigration kabyle fut particulièrement importante pendant la décennie 1880, environ 570 personnes ont bénéficié d'une autorisation d'émigration si l'on en croit la correspondance officielle(10) (Kamel KATEB, 2001, p158)

Et aussi forcés à participer à des guerres ayant lieu en dehors de leur territoire. C'est ce que les algériens ont vécu lors de la première et la deuxième guerre mondiale. La France a recruté un nombre important d'algériens et maghrébins la veille de la deuxième guerre mondiale, pour défendre les intérêts de la France, selon les estimations du service de l'organisation des travailleurs coloniaux (S.O.T.C) « pour l'ensemble de la guerre , 75 000 à 89 000 travailleurs algériens ont été recrutés de manière administrative pour les besoins de la guerre...chiffres sous estimés : il faut , s'emb-le-t-il compter au moins 120 000 à 130 000 hommes qui ont travaillé en France pendant le conflit. (Karima DIRECHE SLIMANI, 1997, p23).

**Migration économique:** c'est une migration qui s'est développée suite à la révolution industrielle qui nécessitait plus de main d'œuvre à travers les pays occidentaux puis dans le monde entier pour apporter le progrès à l'humanité. C'est cette migration qui est à l'origine de la relance économique dans le monde après le désastre des deux guerres mondiales. A cette effet, « la France accueillit de nombreux Polonais et Italiens venant travailler dans ses nouvelles industries qui manquaient de main-d'œuvre – cette pénurie avait été causée par une chute des taux de natalité et la répugnance des petits exploitants agricoles à déménager en ville. En 1881, il y avait près d'un million d'Italiens en France et, 50 ans plus tard, ils étaient presque trois fois plus nombreux (2.7 millions). ( Brian Keeley, 2009, p27) c'est aussi, le lendemain de la deuxième guerre mondiale que l'émigration Algérienne vers la France s'est intensifiée pour une raison bien déterminé : c'est la forte augmentation des besoins du marché du travail français. Et la main-

d'œuvre Algérienne, notamment kabyle s'avérait être très intéressante, car elle était moins couteuse, docile et disciplinée par rapport à la main-d'œuvre métropolitaine, pour la reconstruction économique de la France détruite et ruinée par la guerre. Ce type de migration est réparti sur deux sous types :

**Migration interne** : il peut s'agir de l'exode rural qui draine des populations rurales vers les villes, et aussi d'une émigration d'une région à une autre sur le même territoire à la recherche d'opportunité de travail meilleur. Ce type de migration est inclus dans la migration économique.

**Migration externe** : contrairement à la précédente, celle-ci impose de franchir les frontières. Cette migration est toujours d'actualité, du fait que tous les pays ont besoin de main d'œuvre et certains pour différentes raisons (taux de fécondité faible, vieillissement de la population) vont continuer de faire appel à une main d'œuvre étrangère pour préserver leur économie. Il n'est pas surprenant que « les pays développés recourent déjà aux immigrés pour compenser leur déficit de main-d'œuvre, en particulier dans des domaines comme les technologies de l'information, les soins de santé, la restauration et l'agriculture. Les migrants représentent plus d'un tiers des emplois peu qualifiés aux États-Unis et, comme dans de nombreux autres pays de l'OCDE, cette proportion augmente depuis le milieu des années 90. » ( Brian Keeley , 2009, p14)

**Migration légale** : selon le dictionnaire Larousse : « Installation dans un pays d'un individu ou d'un groupe d'individus originaires d'un autre pays. (L'immigration est le plus souvent motivée par la recherche d'un emploi et la perspective d'une meilleure qualité de vie.) » (<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/immigration/41704>)

**Migration clandestine** : ce type de migration c'est celui qui suscite des débats à l'échelle internationale, du fait des enjeux qu'il recouvre, ayant un rapport avec la sécurité des nations et leur stabilité. « l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) utilise le terme « clandestin » et définit le migrant clandestin comme celui qui « enfreint les

règles d'admission du pays, ainsi que toute personne non autorisée à rester dans le pays». (Kerdoun, A, 2018, p94)

Plusieurs mots ou expressions sont utilisés pour désigner les migrants de ce type, ils sont souvent appelés : des individus en situation irrégulière, les sans papiers, non documentés et surtout clandestins, « l'immigration « irrégulière » désigne divers phénomènes, notamment celui relatif à l'entrée illégale de ressortissants de pays tiers sur le territoire d'un État autre que l'État d'origine, par voie terrestre, maritime ou aérienne, y compris par les zones de transit aéroportuaires. (Kerdoun, A, 2018, p96)

### **Les trajectoires des mouvements migratoires :**

Au premier abord, on pourrait croire, que c'est les pays du nord qui sont les seuls pays d'accueil, or la réalité montre que ces dits pays n'accueillent qu'une infime proportion de migrants, les statistiques viennent affirmer cette réalité. Ainsi « environ cent dix millions de migrants vont du sud au nord, mais près de 90 millions vont du sud au sud, le reste étant constitué par les migrations nord-sud et nord-nord. » (Catherine Withol de Wenden, 2012, P1)

La croissance démographique, l'industrialisation massive, l'accélération du phénomène de l'urbanisation dans le monde, le progrès technique et le transport à moindre coût, tous ces facteurs sont autant de déterminants dans le choix des destinations prises par les migrants. C'est aussi l'effet de la mondialisation encouragée par les nouveaux médias qui est à l'origine de la diversité des destinations. C'est de la sorte, que « les flux migratoires, en changeant de nature, ont aussi changé de direction : autrefois orientés surtout d'Est en Ouest, ils se croisent aujourd'hui dans plusieurs directions : Sud-Nord, mais aussi, Est-Ouest, Sud-Sud, Est-Sud-Est. » (Dictionnaire des relations internationales, p25)

Les trajectoires empruntées par les mouvements migratoires répondent plus à une logique circonstancielle émanant des conditions et raisons qui poussent les gens à émigrer qu'à autre chose. En réalité les trajectoires sont plus complexes qu'elles paraissent, « En effet, on constate également de très nombreux déplacements entre différents pays

développés (ou, selon une expression courante, « le nord»), ainsi qu'entre différents pays en développement (« le sud»). De manière générale, à l'échelle mondiale, un tiers des migrants se déplace du sud vers le nord ; un tiers, du sud vers le sud ; et le dernier tiers du nord vers le nord, c'est-à-dire d'un pays développé vers un autre pays développé . (Brian Keeley , 2009, p 34)

### **Caractéristiques de l'émigration :**

A la base c'était une émigration ouvrière, concerne au premier ordre l'agente masculine, cette émigration assez particulière, puisqu'elle est essentiellement temporaire, que les hommes partent seuls, dans la force de l'âge ont de 20 à 40 ans, avec l'intention de gagner au plus vite le plus d'argent possible. (Jean DESPOIS, 1952, p77) L'objectif principal de cette émigration était, d'assister les siens auxquels les émigrés avaient un grand attachement affectif et moral, cette émigration, « pour l'essentiel, constituée d'hommes plus ou moins jeunes, la plupart du temps célibataires ou fraîchement mariés, qui s'expatriaient seuls pour aller louer temporairement, ailleurs, la force de leurs bras, afin de subvenir à leur existence et à celles de leurs familles restées au pays. ( Raimondo CAGIANO DE AZEVEDO, 1994, p 19 ) C'est les montagnards qui sont les premiers à abandonner leur refuges de fortune pour s'aventurer en dehors de leur territoire afin de garantir un complément de ressources indispensables à la vie, souvent l'aventure est connue pour être l'apanage d'hommes jeunes vivant dans la précarité. C'est à partir des années 1949, que les femmes prennent part à la dynamique migratoire dans le cadre de la politique du regroupement familial. En Algérie, Les années cinquante marque un tournant décisif dans l'émigration kabyle, par nécessité ou par choix, les émigrés kabyles ont entamé une migration de longue durée pour ne pas dire permanente ou définitive, montrant leur désir de faire venir les autres membres de leur famille en France, ce qui a donné naissance au regroupement familial la tendance au regroupement familial manifestée depuis 1949, s'accroît après l'indépendance (Jacques SIMON, 2002, p 19 ), introduisant un changement radical dans le caractère de cette émigration. Car on passait d'une émigration temporaire, ouvrière, masculine, issue de zone rurale, à une

émigration « permanente », incluant hommes, femmes et enfants, issue de différentes zones rurales et urbaines.

Aujourd'hui, la répartition entre hommes et femmes est beaucoup plus équilibrée parmi les populations migrantes, même si cette proportion évolue selon les nationalités.

- Les femmes représentent 35 % de la demande d'asile (en 2005), avec un chiffre en progression depuis 2001, où la demande féminine s'élevait à 30 %.
- Parmi les travailleurs permanents, elles ne sont que 30 %.
- La part des femmes parmi les étrangers entrant avec un visa pour études augmente sensiblement depuis 2002, pour atteindre la moitié des effectifs étudiants en 2005. Notons que la progression s'observe surtout chez les originaires du continent asiatique dont 56 % sont des étudiantes (74 % des étudiants de Corée, 72 % du Japon, 59 % de Chine).
- Lorsqu'il s'agit de l'immigration pour motif familial, 55 % des conjoints rejoignant les résidents étrangers en France sont des femmes et la proportion atteint 84%, lorsque l'immigration se fait dans le cadre du regroupement familial proprement dit (la procédure d'introduction du conjoint ou des enfants mineurs répondant à des conditions de ressources et de logement) et 70% de ces membres de famille sont originaires du continent africain.

*Sources : Haut Conseil à l'intégration, Rapport statistique 2005 de l'Observatoire statistique de l'immigration et de l'intégration, janvier 2007, [www.hci.gouv.fr](http://www.hci.gouv.fr).*

**Conclusion :** l'émigration continue de drainer des personnes, des familles et des collectivités entières, qui partent dans d'autres pays, dans l'espoir de réaliser l'un des objectifs tracés. Un phénomène qui ne s'arrête jamais, certes il s'intensifie au moment des crises et il diminue après la stabilité de la situation socio-économique.

# Dossier N°4

## Les Réfugiés

**Introduction** : la question des réfugiés est celle qui suscite des débats et alimente tous les discours ces dernières années, dans une perspective d'expliquer, de définir de reconnaître et d'apporter des résolutions à cette problématique préoccupante à l'échelle internationale. Toutes les sociétés à un moment donné de leur histoire en fait face à cette problématique des réfugiés. Et tout semble indiquer que le nombre des réfugiés va augmenter dans le future. En effet, « le nombre de personnes contraintes de fuir leur foyer a augmenté chaque année au cours de la dernière décennie et se situe aujourd'hui au niveau le plus élevé depuis que ces statistiques existent. » (Source : <https://www.unhcr.org/fr/news/press/2022/6/62a9e94fa/chiffres-deplacement-force-monde>)

La plupart du temps, une grande majorité des réfugiés préfèrent se rendre dans les régions ou les pays limitrophes, souvent plus faciles d'accès et ayant plus d'affinité culturelle et religieuse avec les autochtones. Mais des fois les circonstances souvent liées à l'insécurité poussent les réfugiés vers des destinations plus lointaines. Alors les « pays d'accueil sont aujourd'hui des pays du sud. Même si l'Europe, les États-Unis, le Canada ont été et continuent d'être de grands pays d'accueil de demandeurs d'asile. Ce sont l'Iran, le Pakistan, la Turquie, la Syrie, la Jordanie, le Liban qui ont accueilli ces vingt dernières années les victimes des crises du Proche et du Moyen-Orient. Le continent africain, grand producteur de réfugiés, est aussi une grande zone d'accueil de migrants forcés, qu'ils soient internationaux ou internes. (Catherine Withol de Wenden, 2012, p3)



En dépit du développement des sociétés occidentales et de leur capacité d'accueil avérée, et malgré la multitude des discours des média et politiques sur la nécessité d'assister les réfugiés, les plus grands quotas sont pris en charge par l'Afrique et le Moyen-Orient, ce qui fait, que « l'Europe, les Amériques, l'Asie et le Pacifique ne viennent qu'en troisième position des destinations de l'ensemble des 65,6 millions de déplacés de 2016, loin derrière l'Afrique et la région Moyen-Orient–Afrique du Nord (Mena). D'après le HCR, l'Afrique et la région Mena accueillent respectivement 30% et 26% des migrants, tandis que l'Europe et les Amériques n'en recevraient que 17% et 16%, et l'Asie-Pacifique 11% (hcr 2017a). » ( Sipowo, A.-G, 2018, p293)

**La notion de réfugié :** La notion de réfugié a vu le jour comme terme juridique, lorsque les gens commençaient à se déplacer pour chercher refuge loin des dangers auxquels ils sont confrontés. Cette contrainte a poussé la communauté internationale à trouver des solutions en urgence qui soient humainement acceptables pour les réfugiés et les pays d'accueil. A cet effet, « Michael Marrus souligne l'absence, jusqu'à la fin du 19ème siècle, d'un terme général pour désigner les réfugiés qu'il interprète comme le signe que la conscience européenne ne les considère pas comme une catégorie spécifique. »(Danièle Lochak, 2013, p33)

Même si la signification a évolué dans le temps, le terme a été utilisé pour désigner certaines catégories d'individus persécutés pour différents motifs allant du religieux au politique, ainsi, « le mot refugees, dans la terminologie anglaise, désigne essentiellement les protestants chassés du royaume de France à la fin du XVIIe siècle ; en allemand les concepts de Heimatlos et Staatenlos sont appliqués à partir de 1870 à certaines catégories d'apatrides, mais le mot Flüchtling, dont le sens premier est «fugitif» ou «fuyard», ne sera utilisé pour désigner les réfugiés qu'après la Première Guerre mondiale. (Danièle Lochak, 2013, p33)

Si l'humanisme existe concernant la considération du terme réfugié comme concept utilisé pour désigner des personnes qui sont forcées de fuir, des controverses sont apparues quant à la précision des raisons qui poussent les gens à fuir et aussi à nommer

chaque catégorie selon le motif de sa fuite. Pour Hocine Zeghib « la question principale, est comment nommer les victimes de tyrannies de guerres, et changements environnementaux quand on sait que les sources en sont multiples et variées ? En effet, cette variété de sources entraîne une pluralité de situations dont il reste encore difficile de réduire toutes les victimes à une catégorie juridique unique. »( Hocine Zeghib, 2012, p2)

**Définition :** le mot les réfugiés est utilisé pour désigner les personnes poussées à chercher refuge ailleurs que dans leur région ou pays d'origine.

**Les types de réfugiés :** trois types se distinguent suivant les facteurs qui les ont poussés à demander refuge dans un autre pays que le leur. Le premier c'est le réfugié politique, puis le réfugié de guerre et le troisième c'est réfugié environnemental (climatique). A noter que le premier type est le seul à obtenir un vrai statut juridique connu et reconnu par la communauté internationale.

**Réfugié politique :** c'est le statut accordée à chaque homme ayant des opinions politiques considérées dérangeantes et déstabilisantes pour le gouvernement en place, d'où la persécution de l'homme portant ces opinions. « La convention de Genève 1951 dont l'article 1.A. définit le réfugié comme celui qui craint "avec raison d'être persécuté du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un groupe social ou de ses opinions politiques. D'autre part, la personne doit avoir quitté son pays pour un autre, ce qui implique le passage d'une frontière. »( Hocine Zeghib, 2012, p4)

Même si le statut de réfugié politique n'a été accordé qu'en 1951, cette catégorie de réfugiés existait bien avant cette date, parmi les vagues les plus importantes celle des européens persécutés par leur propre gouvernement, à l'image des « Italiens qui se réfugièrent en France, avant et après le triennio révolutionnaire 1796-1799. » (Rao Anna Maria, 1980, p226)

Au 18<sup>ème</sup> siècle, siècle marqué par différentes révolutions voulant réformer les gouvernements (monarchies) en place, on dénombre plusieurs réfugiés éparpillés sur le

territoire européen et en Amérique aussi, plusieurs écrits narrent q' « une masse de quarante mille patriotes Anglais se sont enfuis aux Pays-Bas autrichiens, dans les États allemands, en France et même en Amérique. D'après les estimations, cinq à dix mille patriotes sont restés de façon quasi-permanente en France pendant huit ans. » (Rosendaal Joost, 1989, p198)

**Réfugiés de guerre** : ce type de réfugiés est le plus diffus dans le monde, tous les pays qui ont connu la guerre ont vécu le déplacement des populations pour fuir les massacres des envahisseurs. La particularité de ce type, est que les réfugiés ne quittent que rarement les frontières de leur territoire. A l'instar de tous les pays victimes de guerre, en Algérie c'est la situation de persécution et d'expropriation qui déclenche l'exode et l'émigration vers les montagnes pour fuir la terreur coloniale, et puis vers d'autres pays, et du fait de la proximité géographique la Tunisie était le premier pays qui accueillait les réfugiés kabyles en 1876, on estimait à 7000 ceux qui s'y étaient fixés définitivement. Renforcée progressivement en 1881, lors de l'occupation de la Tunisie, ... par des contingents de soldats kabyles qui s'y installèrent. ( Karima DIRECHE SLIMANI, 1997, p18)

Le même scénario observé en Europe lors des deux guerres mondiales, en effet, un nombre impressionnant de déplacés entre les pays voisins et à l'intérieur de chaque pays, ainsi « dès les premiers jours de la première guerre mondiale, des habitants des départements du Nord et de l'Est de la France, effrayés par le récit des atrocités commises par les Allemands, notamment en Belgique, ou réellement confrontés aux pillages, incendies et viols, cherchent refuge à l'intérieur du pays. ... Les réfugiés français souhaitent ne pas s'éloigner de leurs domiciles d'origine, d'où leur grand nombre dans les parties non envahies des départements envahis (Nord, Pas-de-Calais).» (Philippe Nivet, 2004, p248)

Le phénomène de réfugiés n'a pas de carte géographique délimitée, ni d'origine ethnique déterminée, il apparaît et disparaît au gré des crises et des conflits à travers les continents et les époques; dans son rapport HCR, « l'année 1994 a marqué un pic avec, 1,7 millions de réfugiés au Congo-Zaïre, 0,7 en Tanzanie, 0,3 au Burundi. la configuration

des populations réfugiées ne cesse de changer au gré de la géographie mouvante des conflits. » (Pourtier Roland, 2006, p51)

Le premier quart du 21<sup>ème</sup> siècle a connu d'autres vagues de réfugiés de guerre, suite à la déclaration de plusieurs conflits dans différents pays en Syrie et en Ukraine récemment. La destruction de la Syrie a provoqué une migration forcée en direction des pays voisins et certains pays européens, c'est de la sorte que « plus de 5 millions de personnes selon le HCR. En août 2014, les Syriens étaient 3 millions à quitter leur pays (Fisher 2014). (Sipowo, A.-G, 2018, p292)

**Réfugié climatique** : dans le passé comme au présent les hommes étaient confrontés de temps à autre à des changements climatiques qui les contraignent à quitter leur lieu d'habitation pour chercher d'autres milieux plus favorable à la vie. Ce qui engendre des déplacements massifs de populations. L'histoire nous dévoile un certain nombre de déplacés liés aux changements de l'environnement. Et « beaucoup de vagues migratoires liées à des crises écologiques, manque d'eau, sols moins riches, abandon de territoires suite à des catastrophes naturelles. (Giuseppe Terranova, Nathanaël Herzog, 2013, p91)

**Origine de cette expression** : la naissance de l'expression Réfugié climatique est récente comparée à l'existence du phénomène, ce retard peut être expliqué par la multitude des obstacles rencontrés dans l'identification, la définition et la reconnaissance que les catastrophes écologiques sont à l'origine de l'apparition des réfugiés climatiques. Raison pour laquelle la naissance puis la formalisation du concept (réfugié climatique) c'est faite progressivement. « Si dès 1948 William Vogt évoquait les personnes déplacées en raison d'un environnement dégradé, en 1976 Lester Russell Brown sera le premier à établir le lien entre l'accroissement des migrations internes ou internationales et les processus de dégradation de l'environnement (déforestation, désertification, etc.). Il faudra attendre l'année 1985 pour trouver officiellement le concept « environmental refugee » dans la littérature d'une agence onusienne. (Christel cournil, 2010, p69)

Malgré les recherches effectuées par des scientifiques issus de différents domaines sur l'urgence de traiter la problématique des réfugiés climatiques, à commencer par la

reconnaissance de leur statut, à ce jour ces derniers n'ont toujours pas obtenu le statut de réfugiés.

**Définition des réfugiés climatiques** : plusieurs définitions sont apparues au fil et à mesure que le nombre de catastrophes écologiques augmente et avec elles la croissance du chiffre des réfugiés à travers la planète. « les réfugiés climatiques sont des personnes ou groupes de personnes qui, en raison de changements soudains ou progressifs de leur environnement affectant leur vie ou mode de vie, sont contraints de quitter leur lieu de résidence, ou choisissent de le faire, de façon temporaire ou permanente, et qui se déplacent dans leur propre pays ou à l'étranger. » (Giuseppe Terranova, Nathanaël Herzog, 2013, p95)

**Types de réfugiés climatiques** : la diversité des catastrophes écologiques a engendré trois types de réfugiés climatiques suivant le degré des dommages causés par le changement climatique sur l'environnement. Selon El-Hinnawi, on distingue trois grandes catégories de réfugiés climatiques :

- 1- les personnes qui se déplacent temporairement en raison de catastrophes écologiques (naturelles ou provoquées par l'homme), mais qui dans une phase suivante ont l'opportunité de rentrer dans leur patrie.
- 2- les personnes contraintes d'abandonner définitivement et de façon permanente leur espace parce que victimes de très graves catastrophes écologiques (naturelles ou provoquées par l'homme).
- 3- les personnes qui émigrent de façon temporaire ou définitive parce que leurs terres ont été rendues stériles par des catastrophes écologiques et ne suffisent donc plus comme moyens d'existence. (Giuseppe Terranova, Nathanaël Herzog, 2013, p95)

**Les réfugiés en chiffre** : il est impossible de connaître le vrai chiffre des réfugiés dans le monde, cela dit, les scientifiques, les organisations internationales, les collectifs et associations qui ont travaillé sur cette question sont unanimes concernant l'augmentation du nombre des réfugiés dans le monde. A ce propos, « En 1998, il a été estimé que plus de 25 millions de personnes ont quitté leurs habitations, leurs régions ou leurs pays en raison d'une « cause écologique » (Julienne, 2002). Selon l'étude de Norman Myers la montée du niveau des océans et l'impact sur la production alimentaire tous deux induits par le réchauffement du climat, provoqueraient la migration de près de 150 millions de personnes d'ici 2050 (Myers, 1993). » (Cournil Christel, Mazzega Pierre, 2006, p417)

Un autre chiffre plus grand est annoncé par L. Craig Johnstone, Haut Commissaire adjoint du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), en 2008, « que près de 250 millions de personnes seront amenées à se déplacer au milieu de ce siècle en raison d'un environnement dégradé. Les catastrophes naturelles, dégradations environnementales et autres événements ou processus climatiques (désertification, sécheresse, augmentation du niveau de la mer) entraînent déjà, et susciteront dans les prochaines années, des situations humaines dramatiques. Et ce d'autant plus que les déplacements et mobilités liés à ces causes environnementales se multiplieront en raison des conséquences des changements climatiques. » ( Christelournil, 2010, p67)

Selon d'autres sources, les chiffres sont vertigineux, comparés à ceux avancés par les précédents responsables. « Huit cent vingt-quatre millions de personnes menacées à l'horizon 2030 et plus d'un milliard d'ici à 2060. D'après une étude réalisée sur la base des projections des climatologues, et publiée aujourd'hui par l'ONG Christian Aid à l'approche du Sommet humanitaire mondial des Nations unies à Istanbul (Turquie), les 23 et 24 mai, le nombre d'habitants menacés par la montée des eaux dans les zones côtières ne va cesser d'augmenter. Les pays les plus exposés sont la Chine, l'Inde, le Bangladesh, l'Indonésie et le Viêt Nam. Les Etats-Unis sont en 8e position sur cette liste, les Pays-Bas arrivent 19es et le Royaume-Uni, 22e.

Nouvelle illustration du réchauffement climatique : cinq îles des Salomon, dans le Pacifique, ont disparu en raison de la montée des eaux et de l'érosion côtière, selon une étude scientifique australienne publiée début mai, et six autres sont fortement touchées. D'ici à 2070, la ville la plus touchée sera Calcutta, suivie par Bombay (Inde) et Dacca (Bangladesh). Les sept villes les plus exposées sont toutes en Asie.( F.M. Le 16 mai 2016 à 00h00)

**Les causes principales du phénomène (réfugiés) :** en plus de la guerre et des régimes despotiques, qui sont à l'origine de l'apparition des deux premiers types de réfugiés, à savoir (réfugiés politiques et réfugiés de guerre), on trouve aussi le changement climatique. En effet, « aujourd'hui, de nombreuses migrations forcées résultent de «causes écologiques » très variées, des catastrophes brutales d'origine naturelle ou technologique (séismes, cyclones et ondes de tempête, tsunamis, accidents industriels majeurs, etc.) ou des catastrophes plus diffuses, mais toutes aussi désastreuses (sécheresse, augmentation du niveau de la mer, désertification, etc.). » (Cournil Christel, Mazzega Pierre, 2006, p418)

**Conclusion :** un phénomène en plein expansion dans le monde, même si la reconnaissance du statut de réfugié climatique ne s'est pas faite jusqu'à présent, car le reconnaître nécessite son assistance et sa prise en charge, d'où l'indécision des gouvernements à trancher sur cette question.

# Dossier N°5

## Le changement climatique

**Introduction :** Le changement climatique est la question préoccupante de ce 3<sup>ème</sup> millénaire, du fait des dangers irréversibles qui menacent la planète et l'humanité. Organismes ont vu le jour dans un but précis, alerter sur les dangers du changement climatique. En effet, depuis sa création en 1988, le GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) précise régulièrement dans ses rapports l'alerte climatique et donne des pistes pour l'atténuer. » (Stefan C, Aykut, 2020, p3)

Ces dernières décennies la société mondiale assiste impuissante à une cascade de catastrophes naturelles qui ont une origine commune, qui est l'homme en quête de développement, innovation et consommation. en effet, tout atteste que « ces événements ont montré que notre société visant efficacité, productivité et optimisation n'a peut-être pas autant de contrôle que prévu sur les impacts du climat. En fait, non seulement cette société efficace, productive et optimisée peut être fortement perturbée par la variabilité naturelle du climat, mais celle-ci contribue activement à aggraver sa vulnérabilité en ajoutant massivement dans l'atmosphère des gaz à effet de serre qui ont déjà commencé à perturber de façon significative un climat qui est en équilibre depuis plus de 10000 ans. » (Alain Bourque, 2000, p1)

**Définition :** Le réchauffement climatique, ou réchauffement planétaire, est un phénomène qui se caractérise par l'**augmentation du niveau moyen de la température** à la surface de la Terre due principalement à la concentration de gaz à effet de serre contenue dans l'atmosphère.



**Le changement climatique résultat de la révolution industrielle** : tous les scientifiques s'accordent à dire que le désir avide de l'homme à se moderniser est à l'origine du lancement de la révolution industrielle. Certes la révolution industrielle a propulsé les sociétés dans un monde nouveau dans sa façon de travailler, manière de penser mais surtout de consommer ce qui a largement contribué à la réalisation de la mondialisation économique, qui part à la conquête de nouveaux consommateurs où qu'ils soient au nom de la modernisation, ce qui a refaçonné l'appropriation des territoires, des matières et des cultures. De même « la concentration de ces gaz a commencé à grimper avec l'avènement de l'industrialisation, la hausse de la demande en énergie, la croissance démographique et les changements dans l'utilisation du territoire. L'expérience, qui a donc débuté avec l'industrialisation, consiste donc à maintenir l'augmentation dans la concentration atmosphérique de gaz à effet de serre en brûlant d'énorme quantité de combustibles fossiles (charbon, pétrole et gaz naturel qui génère d'importante quantité de CO<sub>2</sub>) et en poursuivant la déforestation (la forêt débarrasse l'atmosphère de CO<sub>2</sub>). L'accroissement des concentrations de gaz à effet de serre accentue l'effet de serre naturel et fait monter la température moyenne de la surface du globe. Ce réchauffement de la planète cause des changements climatiques pour l'ensemble des paramètres du climat car il déclenche une modification des circulations atmosphériques et des autres sous-systèmes du système climatique. » (Alain Bourque, 2000, p2)

Il paraît évident qu'après deux siècles et demi d'acharnement industriel, d'économie marchande intensive adoptée par le capitalisme libérale, ce qui a été source de richesse au départ, devient aujourd'hui source de problèmes inquiétants, en effet « le pétrole nous a plongés dans la modernité, mais, après un siècle et demi d'utilisation de matières

fossiles, nous nous rendons compte des effets secondaires désastreux pour l'environnement. Cette ressource longtemps considérée comme un bien absolu menace les équilibres fondamentaux de la planète et par conséquent la prospérité de notre espèce. » (MDGAIN Marc et LABBE Christophe, 2016, p10) Aujourd'hui, les avis sont partagés entre ceux qui prônent la modernisation sans se soucier de l'avenir de la planète et des hommes, et d'autres qui veulent sauver la planète et ses occupants en instaurant des changements qui vont sans doute ruiner le discours élogieux et le mythe de la modernisation en tant que progrès idéal, infini et sans préjudices.

la question environnementale a rapidement suscité des débats entre scientifiques, écologistes et visionnaires qui s'interrogeaient sur la capacité de la nature à résister à la surexploitation de ses matières premières, afin de répondre aux besoins croissants des sociétés de plus en plus consuméristes, parmi ces personnalités scientifiques, y'en a ceux qui disent que « des changements rapides dans les régimes alimentaires, particulièrement dans les pays émergents et dans les milieux urbains des pays pauvres . Ces changements modifient la demande alimentaire et font peser de nouvelles contraintes sur les ressources de la planète. » (Henri Leridon et Ghislain de Marsily, 2011, p47)

Un autre groupe s'est penché quant à lui sur l'étude des changements climatiques induits par la surexploitation et l'agriculture intensive nécessaire pour satisfaire les besoins en alimentation d'une population toujours en hausse. Un intérêt qui a commencé « seulement dans les années 1970 lorsque certains spécialistes examinent l'impact potentiel de l'augmentation de la concentration de gaz à effet de serre observée dans l'atmosphère. » (Alain Bourque, 2000, p3)

D'autres accusent les stratégies d'aveuglements employées par les entreprises afin de rendre les consommateurs plus accros aux produits proposés, et par la même occasion le mode de consommation ostentatoire adopté par les sociétés contemporaines avides de l'hyper modernité, ainsi « l'innovation, le lancement de nouveaux produits constituent une composante ordinaire du fonctionnement d'une économie capitaliste c'est là le

moyen pour les entreprises à la fois de tenter de se différencier de leurs concurrents et de stimuler le désir d'achat des clients. » (MOATI Philippe, 2016, p.100)

Le résultat est que ces dernières décennies et plus particulièrement après que le numérique a envahi la planète, plusieurs changements ont été observés dans le mode de vie des sociétés, ces changements ont conduit à conclure à l'adoption d'une consommation irresponsable par les peuples ce qui est certes, à l'avantage de l'économie mais au détriment de l'environnement et de l'écosystème. Par ailleurs, ce rythme de consommation n'a cessé d'accélérer depuis que « le développement des moyens de transport, en permettant l'industrialisation de la société sur le modèle fordien, aura en un siècle bouleversé les modes de vie des populations pour entrer dans ce que l'on commence à appeler la société de consommation de masse. » (RASSE Paul, 2010, p.20) Si le progrès scientifique et technologique tant admiré dans le passé a permis la modernisation graduelle de la société humaine sur tous les plans, cela n'a pas empêché l'apparition d'une question cruciale, longtemps voilée par la réussite économique, c'est la crise environnementale, « Cette crise a deux dimensions: d'abord, l'épuisement des ressources de la planète, qui sont en quantité finie. Notons qu'il faudrait quatre planètes comme la notre pour approvisionner les humains au niveau de consommation atteint par les Etats-Unis.

Ensuite, le fait que l'accumulation des déchets industriels et domestiques sur terre et dans les mers, condamnent la planète à un effondrement des écosystèmes. » (WARNIER Jean-Pierre, 2007, p.104)

**Lutte pour le climat :** une prise de conscience se dessine au près de plusieurs acteurs, chercheurs, associations, collectifs, citoyens responsables, organismes nationaux et internationaux, œuvrent pour préserver ce qui peut être préservé de la planète, en menant des actions de sensibilisation pour certains et en encourageant des comportements éco-responsables pour d'autres. Ainsi, « en 1992, le sommet de la Terre de Rio de Janeiro a instauré un cadre international pour l'action politique sur le climat : la CCNUCC (Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques) qui

réunit maintenant presque tous les pays du monde, qualifiés de « parties », dans des réunions annuelles, les COP (*Conférences of the Parties*). La première COP s'est tenu à Berlin en 1995. La troisième, à Kyoto en 1997, a obtenu pour la première fois que 37 pays développés s'engagent à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. Après l'échec de la COP de Copenhague en 2009, celle de Paris en 2015 a semblé relancer la dynamique internationale, de par le nombre de pays impliqués (195), de par l'ampleur des sujets abordés, de par l'ambition politique affichée de limiter la hausse « bien en deçà de 2°C », en avançant le chiffre de 1,5°C, qui exclut toute poursuite de la course actuelle du monde. » (Stefan C, Aykut, 2020, p3)

Depuis plusieurs conférences sur le climat ont été tenues afin de réunir les états pour en décider du sors de la planète et de l'humanité,

La COP21 (21e conférence des parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques), tenue à Paris du 30 novembre au 21 décembre 2015, a été un événement important qui a fait apparaître pour la première fois une reconnaissance mondiale unanime de l'urgence des mesures à prendre pour limiter les émissions de gaz à effet de serre et aussi des mesures à prendre pour s'adapter aux conséquences du changement climatique. La COP22, tenue à Marrakech en novembre 2016, n'a pas apporté d'éléments vraiment nouveaux en dehors de la création d'une «plateforme des stratégies 2050 » (2050 Pathways en anglais) qui réunit 22 États. Cependant, lors de la COP23 organisée à Berlin en novembre 2017 sous la présidence des îles Fidji, aucun des pays autre que les États-Unis n'a remis en cause les décisions de la COP21. Les représentants des États-Unis sont en fait restés très modérés contrairement à ce que l'on pouvait craindre. À cette date, 170 des 196 parties à l'accord adopté à Paris en décembre 2015 avaient ratifié cet accord. » ( IESF, 2018, p 11)

Selon les chercheurs qui ont travaillé sur la question du changement climatique, c'est la COP 21 tenue en 2015 qui est la conférence la plus importante comparée à d'autres, c'est elle qui a aussi conclut que « chaque pays contribuant dans la mesure de ses moyens et selon les priorités de sa politique nationale à l'effort de lutte contre le réchauffement

climatique et ses impacts. L'« objectif ultime » de la Convention n'est plus de répartir des engagements de réduction d'émissions de gaz à effet de serre entre États, mais bien d'intégrer la question climatique à des problématiques plus larges. » (Serge Janicot, Catherine Aubertin, Martial Bernoux, Edmond Dounias, Jean-François Guégan, Thierry Lebel, Hubert Mazurek, Benjamin Sultan et Magali Reinert (dir.) 2019, p15)

**Les conséquences du changement climatique :** parmi les phénomènes engendrés par le changement climatique et qui ont un impact sur l'agriculture et sur le déroulement des différents phénomènes naturels telles, la pluie, les tempêtes, évaporation de l'eau, les moussons, car chaque région dans le monde chaque année vit un ensemble de phénomènes considérés autrefois naturels et surtout supportables et gérables. Chaque région selon sa situation géographique doit faire face à son propre lot de catastrophes engendrées par les changements climatiques causées principalement par les mauvais choix fait tout au long des siècles.

Certains auteurs du Rapport sur la science et la technologie, N° 32, 2011, dans son deuxième chapitre, ont résumé l'ensemble des conséquences des changements climatiques selon les diverses zones géographiques de la planète.

« Pour l'Europe du Sud, les zones des latitudes méditerranéennes, l'Amérique du Sud et l'Australie du Sud :

Une baisse importante, en moyenne, de la teneur en eau du sol (évapotranspiration plus forte et précipitations plus faibles, particulièrement en été) avec un effet important sur les cultures pluviales ; – risques accrus de sécheresses agricoles survenant pendant les mois de printemps et d'été et affectant principalement la végétation. Risques accrus d'incendies de forêts ; – risques accrus de sécheresses hydrologiques se produisant en automne et en hiver, compromettant l'alimentation des aquifères, et le débit des rivières le reste du temps ; – risques accrus de crues violentes, les précipitations intenses devenant probablement plus fréquentes. (Henri Leridon et Ghislain de Marsily, 2011, P24) ce dérèglement de la précipitation a des conséquences graves sur le rendement

agricole, comme il peut être aussi source d'autres problèmes tels : les inondations, le glissement ou l'érosion des terres et l'assèchement des nappes phréatiques.

L'évidence est qu'aucune zone n'est épargnée par le changement climatique et les conséquences peuvent devenir plus graves d'ici quelques années, si rien n'est fait pour l'équilibre de l'écosystème.

**« – Pour l'Europe du Nord, la Russie et l'ex-URSS du Nord, le nord de l'Amérique du Nord:**

– ressources en eaux plus abondantes, aussi bien en été qu'en hiver ; – risques plus grands de crues, particulièrement en hiver ; – malgré cela, probabilité accrue d'épisodes de sécheresse en été ; – fonte du pergélisol au nord du 60° parallèle.

**– Pour la zone tropicale :**

– augmentation des ressources en eau, mais avec des variations locales importantes.

**– De façon générale :**

– fonte des glaciers de montagne et des marges des calottes polaires (mais peut-être accroissement des glaces aux pôles, en raison de précipitations plus fortes); – augmentation de la température à la surface de la mer, avec probablement une intensification (plutôt en force) des ouragans dans les zones tropicales ; – fréquence peut-être accrue des événements El Niño - La Niña ? Ceci est encore incertain, mais aurait des conséquences considérables, en particulier dans la zone de mousson ; – augmentation du niveau de la mer (approximativement 0,50 m en 2050, actuellement 3 mm/an), en raison du réchauffement général des mers (expansion thermique) et de la fonte des glaces. (Henri Leridon et Ghislain de Marsily, 2011, p25).

L'autre conséquence de ce changement climatique, l'apparition d'un nouveau genre de réfugiés, connu sous le nom de réfugiés climatiques ou réfugiés environnementaux, forcés par différentes catastrophes naturelles à quitter leur territoire pour chercher refuge ailleurs. Selon les recherches effectuées sur ce sujet, on dénombre « aujourd'hui, de

nombreuses migrations forcées résultent de « causes écologiques » très variées, des catastrophes brutales d'origine naturelle ou technologique (séismes, cyclones et ondes de tempête, tsunamis, accidents industriels majeurs, etc.) ou des catastrophes plus diffuses, mais toutes aussi désastreuses (sécheresse, augmentation du niveau de la mer, désertification, etc.). » (Cournil Christel, Mazzega Pierre, 2006, p 418)

Les chiffres augmentent année après année, du fait du plongement de la liste des catastrophes qui touchent plusieurs régions dans le monde, à l'exemple des inondations à répétition dans l'Inde, les moussons, l'élévation du niveau des océans, désertification, sécheresse... toutes elles mettent en danger la vie des hommes. Et même si ces catastrophes semblent être naturelles, l'apport de l'homme dans l'intensification de ces dernières est sans conteste. Ce qui contraint des populations entières à chercher refuge ailleurs « En 1998, il a été estimé que plus de 25 millions de personnes ont quitté leurs habitations, leurs régions ou leurs pays en raison d'une « cause écologique » (Julienne, 2002). Selon l'étude de Norman Myers la montée du niveau des océans et l'impact sur la production alimentaire tous deux induits par le réchauffement du climat, provoqueraient la migration de près de 150 millions de personnes d'ici 2050 (Myers, 1993). » (Cournil Christel, Mazzega Pierre, 2006, p 417)

**Conclusion** : tant que les sociétés continuent la consommation de tout sans modération, le changement climatique risque de s'intensifier entraînant avec lui la destruction des sols de l'eau et de l'environnement entier. Ce qui va constituer un danger supplémentaire pour les êtres humains. Les efforts fournis par les collectifs, associations ainsi que les organismes internationaux qui œuvrent pour la préservation de l'environnement, n'ont pas réussi à changer grand-chose, tant que les gouvernements privilégient le développement économique au détriment de l'écosystème.

# Dossier N°6

## L'insécurité alimentaire

**Introduction :** parmi les questions qui ont accompagné l'histoire de l'humanité, est celle de l'insécurité alimentaire, sous ses différents aspects, famine, sous-alimentation, suralimentation et malnutrition. En effet depuis l'aube du temps les sociétés humaines ont été confrontées à des situations de manque de disette et de famine aussi. Si dans le passé, ces situations sont causées par une mauvaise récolte, catastrophes naturelles et guerres, ces derniers temps, d'autres facteurs peuvent engendrer une situation d'insécurité alimentaire pour toutes les sociétés même les plus développées. Les scientifiques sont unanimes que nous vivons aujourd'hui dans un monde fait de disparités, malgré les beaux discours annoncés sur la croissance économique mondiale. Une croissance économique qui vient renforcer le clivage entre les riches et les pauvres, entre l'abondance et le manque, la sécurité et l'insécurité. « C'est ainsi qu'en 1970, « les pays développés » (selon la classification du Fonds monétaire international) reçoivent 68 % des revenus mondiaux, tandis que « le reste du monde » n'en recueille que 32 %, alors qu'en 2000, « les pays développés » perçoivent ou s'approprient 81 % des revenus mondiaux, et que « le reste du monde » en obtient seulement 19 %. Durant cette période de 30 ans, la proportion de la population mondiale vivant dans les pays développés diminuera, passant de 20 % à 16 %. (Henry Veltmeyer, 2015, pXIX)

Tous les indicateurs sont en faveur des pays riches qui continuent leur ascension au détriment des pays pauvres qui s'enfoncent de plus en plus dans des crises économiques difficiles à résoudre.



**Définition :** la définition qui a retenu notre attention et l'attention de beaucoup de chercheurs et organismes internationaux c'est celle de l'auteur Tarasuk, « l'expression «insécurité alimentaire » désigne l'accès restreint, inadéquat ou incertain des personnes et des ménages à des aliments sains, nutritifs et personnellement acceptables, tant sur le plan de la quantité que sur celui de la qualité, pour permettre de combler leurs besoins énergétiques et de mener une vie saine et productive (Tarasuk, 2001, p. 2). » (Sonia Racine, 2007, p21)

Comprendre l'insécurité alimentaire passe aussi par la compréhension de la sécurité alimentaire « comprise aujourd'hui comme le droit imprescriptible de la personne humaine à se nourrir (Sommet mondiaux de l'alimentation, Rome, 1996 et 2002). Elle renvoie non seulement aux *besoins* alimentaires, seule dimension jusque-là considérée, mais également aux *droits* de l'homme à se nourrir, comme l'un des droits fondamentaux.» (HUBERT, Bernard (dir.) ; CLÉMENT, Olivier (dir.), 2006, p11) Et quand l'un de ces droits est absent, la société bascule dans l'insécurité alimentaire.

La sécurité alimentaire est l'objectif ultime auquel les pays du monde aspirent, simplement cet objectif diffère selon la situation économique et les moyens de chaque pays, on peut dire que c'est une expression à double sens, ainsi « Pour une grande partie de l'humanité (notamment les populations des pays en développement [PED]), la sécurité alimentaire est toujours synonyme de parvenir à une couverture quantitative et qualitative des besoins en aliments et en eau. En revanche, dans les pays développés qui sont généralement à l'abri de la pénurie et de la malnutrition, elle désigne davantage la sécurité sanitaire des produits destinés à l'alimentation humaine. » (Dénis OUEDRAOGO, Moussa KABORÉ, Blaise KIENOU, 2007,p67)

### **L'insécurité alimentaire une ancienne problématique :**

La problématique de l'insécurité alimentaire n'est pas propre au 21<sup>ème</sup> siècle, elle remonte aux siècles précédents, à chaque crise économique suivie la plupart du temps par des périodes de famine, la question de la croissance démographique refait surface pour

expliquer le déséquilibre entre le nombre des habitants de la planète et la capacité de celle-ci à satisfaire les besoins des hommes. En effet, « depuis le XVIIIe siècle, c'est la croissance démographique qui a souvent servi d'indicateur d'alerte : au moment même où l'on commençait à théoriser l'idée de croissance économique, qui semblait devoir ouvrir une ère de progrès sans précédent, des voix s'élevaient pour s'inquiéter d'un possible décalage entre croissance démographique et disponibilités alimentaires. La plus célèbre est celle de Malthus. » (Henri Leridon et Ghislain de Marsily, 2011, sans page)

C'est ainsi que la question de la terre arable et surface cultivable a rapidement suscité des débats entre scientifiques, écologistes et visionnaires qui s'interrogeaient sur la capacité de la surface exploitée dans l'agriculture à satisfaire à long terme les besoins de l'humanité en nourriture face à la croissance grandissante de la population mondiale de plus en plus consumériste. Parmi ces personnalités scientifiques, Nicholas Georgescu-Roegen est celui qui a dénoncé l'ignorance de la nature par l'économie dès les années 1970 « en appliquant de la thermodynamique à l'économie (en particulier le principe d'entropie), il a fourni une base conceptuelle à l'idée simple selon laquelle, il ne peut y avoir de croissance infinie dans un monde de ressources finies. » (MOATI Philippe, 2016, pp79 /80). Sans oublier les répercussions de l'acharnement industriel sur l'environnement et le changement climatique, ayant un impacte non négligeable sur les récoltes.

### **Les causes de l'insécurité alimentaire :**

Les causes sont multiples, on peut dire que chaque pays qui est confronté à cette problématique a ses propres causes, néanmoins quelques causes sont générales, telle la croissance démographique, le manque de terre arable, le dérèglement climatique, la répartition inéquitable des richesses, les conflits...

Le monde a connu une pression démographique auxquelles les procédés rudimentaires utilisés autrefois, dans son agriculture ne suffisaient plus pour rassasier tout le monde. Si jadis d'incessants et sanglants conflits, et plus encore la maladie sous ses formes

meurtrières, enlevaient aux sociétés les excès de population qu'elles n'auraient pu nourrir. La sécurité, en ramenant ces excès a posé avec toutes ses exigences, le rude problème de la vie. » (Rapport de la commission chargée d'étudier les conditions de travail des indigènes algériens dans la métropole, les kabyles en France, 1914, p5)

Pendant longtemps les épidémies, les conflits la famine surviennent de temps à autre pour perturber le cours des choses. L'histoire humaine a été témoin de plusieurs de ces problèmes vécus par les sociétés à des dates précises. Loin du progrès d'aujourd'hui, ces problèmes ont décimé des populations entières. A ce propos, « on cite le cas de la peste en Europe au XIVe siècle. La maladie aurait en fait trouvé un terrain particulièrement propice, les populations concernées étant alors déjà en proie à des famines sévères et à d'autres causes de mortalité ; le même siècle a d'ailleurs été aussi marqué par une succession de conflits (la Guerre de cent ans). La peste ayant aussi frappé en Asie et en Afrique du Nord, son impact est visible sur la courbe de croissance de la population mondiale. » (Henri Leridon et Ghislain de Marsily, 2011, p18)

La croissance démographique n'a pas que des avantages, elle est souvent remise en question par les scientifiques du fait qu'elle peut devenir source de tensions et des conflits entre des nations qui cherchent à investir les terres inexploitées sur des territoires qui ne sont pas les leurs. Vouloir subvenir à tous les besoins peut causer des dégâts irréversibles sur l'environnement et le climat. Elle est aussi source de la sous-alimentation de presque un milliard de personnes dans le monde. A cet effet, « environ 850 millions de personnes étaient considérées comme sous-alimentées au début du XXIe siècle. Or de nouvelles inquiétudes se font jour : les surfaces cultivables ne sont plus guère extensibles, la productivité des sols atteint des niveaux qui risquent de les endommager de façon irréversible, les prix de l'énergie et des intrants indispensables à l'agriculture moderne se situent à la hausse... Et les perspectives de changements climatiques ne sont pas rassurantes. » (Henri Leridon et Ghislain de Marsily, 2011, p XXXIV)

Ces chiffres soulèvent une autre question jusqu'au là considérée spécifique aux pays sous développés, l'idée reçue que les problèmes liés à l'alimentation, telles l'insécurité alimentaire, la famine, la sous-alimentation et la malnutrition ne concernent que les sociétés pauvres, or de récentes recherches ont montré que « les grandes puissances agricoles et agro-alimentaires sont également confrontées au phénomène de malnutrition (estimé à 10 % de la population d'Europe et d'Amérique du Nord). Ce qui confirme que la question alimentaire est devenue autant affaire d'accès à une alimentation en quantité suffisante, de qualité et équilibrée, que de production. (Bernard Hubert, 2006, p12)

D'autres facteurs sont déterminants dans l'apparition de l'insécurité alimentaire et sa diffusion, ainsi certains facteurs contribuent d'une manière directe d'autres d'une manière indirecte rendant l'insécurité omniprésente dans le monde. Elle frappe toutes les sociétés même celles qui croient être à l'abri. Ces facteurs sont le reflet des circonstances dans lesquelles les sociétés évoluent. C'est de la sorte qu'une

«- production insuffisante dans plusieurs parties du monde.

-conditions de production défavorables au niveau local.

- guerres et conflits civils ; augmentation de la part de l'alimentation d'origine animale, trop consommatrice en protéines d'origine végétale.

-concurrence avec la production de biocarburants.

- inégale répartition des ressources alimentaires entre les individus et les nations. »

(Henri Leridon et Ghislain de Marsily, 2011, p IX)

Un autre facteur qui contribue grandement à la diffusion de l'insécurité alimentaire sous son aspect le plus dangereux (la famine) et qui peut décimer des populations, notamment dans les zones arides, c'est la raréfaction de l'eau, élément indispensable pour l'agriculture et l'élevage des animaux. Le changement climatique a amplifié ce phénomène à travers la planète, sans oublier le rôle capital joué par la société humaine

dans la consommation sans modération de cette denrée qui s'avère être une source finie. Ainsi « au fur et à mesure que les besoins alimentaires augmentent, il devient de plus en plus difficile de fournir davantage d'eau aux agriculteurs. Compte tenu également des utilisations industrielles et urbaines, des pertes d'eau et du débit d'entrée nécessaire, les besoins globaux en eaux en 2025 dépassent de quelques 5 pour cent l'ensemble des eaux de ruissellement accessibles. » (Sommet mondial de l'alimentation, 1996, page VII)

**Les dimensions de la sécurité alimentaire :** pallier l'insécurité alimentaire passe inéluctablement par la réalisation de la sécurité alimentaire, un enjeu international qui ne peut se faire sans la prise en compte de diverses dimensions incluses dans la production la distribution jusqu'à la consommation. Quatre dimensions sont mises en exergue par les scientifiques:

- 1- **La salubrité :** concerne l'innocuité de la nourriture. Il s'agit en quelque sorte du sceau de qualité qu'on accorde aux produits alimentaires de consommation, passant d'abord par l'assurance qu'ils ne sont pas néfastes pour la santé des consommateurs. Dans les pays occidentaux, c'est le rôle de l'État de s'assurer que la nourriture produite, distribuée, vendue et consommée répond aux normes établies, qu'elle est saine et qu'elle est adéquate sur le plan nutritionnel. (Sonia Racine, 2007 , p22)

Cette dimension c'est celle qui a un rapport étroit avec la santé des consommateurs, il s'agit de la qualité des approvisionnements, car l'insalubrité ou le manque d'hygiène dans la fabrication, conditionnement ou les conditions de l'acheminement des produits vers les consommateurs peuvent nuire ou pire causer la mort des consommateurs, d'où les contrôles réguliers de la part des instances concernées par le suivi du produit.

- 2- « **La disponibilité** : concerne d'abord la quantité de nourriture dont une collectivité dispose en fonction du nombre de personnes à nourrir. (Sonia Racine, 2007, p23).

Cette dimension concerne les produits et aussi les moyens financiers des ménages pour subvenir à leur besoins alimentaire, car la disponibilité des produits n'est pas un gage de la capacité des ménages à s'offrir le produit. Il est question ici du pouvoir d'achat.

- 3- « **La durabilité** : évoque pour sa part la pérennité du système agroalimentaire que nous avons adopté. La monoculture, les OGM<sup>5</sup>, la contamination des sols arables par les engrais chimiques et les pesticides, effets de la production industrielle, sont quelques-uns des enjeux soulevés par cette dimension (Équiterre, 2004). (Sonia Racine, 2007, p24)

En effet la durabilité des terres agricoles en bon état, des entreprises qui transforment les produits et des magasins qui distribuent la marchandise aux clients est indispensable pour maintenir la sécurité alimentaire.

- 4- « **L'accessibilité** : comporte plusieurs aspects : physique, économique et informationnel. Il est ici question d'un accès, tant physique, économique que socialement acceptable à une nourriture saine, de qualité, nutritive, etc., ainsi qu'à une information simple et fiable. (Sonia Racine, 2007 , p24)

Plusieurs obstacles peuvent entraver l'accès à la nourriture, ya des obstacles ayant un rapport avec la logistique d'acheminement des produits en qualité et quantité

suffisante et au prix accessible, et d'autres obstacles d'ordre personnel en rapport avec le revenu des ménages à s'offrir les produits nécessaires.

### **Conséquences de l'insécurité alimentaire :**

La santé des êtres humains est mise à rude épreuve face à l'insécurité alimentaire sous ses différents aspects. Manger peu ou plus exactement en quantité insuffisante ou au contraire manger beaucoup et aussi la malnutrition s'avère dans tous les cas cités dangereux pour la santé. Les médecins et nutritionnistes préconisent une nourriture saine et équilibrée. Or, « aujourd'hui, un milliard d'êtres humains sont sous-alimentés de façon chronique, et ce chiffre a crû de 150 millions d'individus en deux ans. Cette sous-alimentation et d'autres carences alimentaires engendrent, chez les jeunes enfants qui en souffrent, des retards de croissance irréversibles, les condamnant pour la vie – et même celle de leurs descendants – à des déficiences physiques et intellectuelles sévères. » ( Henri Leridon et Ghislain de Marsily, 2011, p IX)

Afin de résoudre le problème de l'insécurité alimentaire les sociétés tentent en utilisant tous les moyens d'augmenter la production agricole, or cette course pour garantir l'autosuffisance de tous les humains en nourriture, n'est pas sans conséquence sur l'environnement qui est de plus en plus endommagé et pollué par les pesticides ayant un impact sur la santé des hommes. Souvent « dans les pays industrialisés, l'ensemble des surfaces cultivables est, pour l'essentiel, déjà mis en valeur et des augmentations de productivité qui reposeraient sur une plus grande utilisation de certains intrants (énergie, engrais, produits phytosanitaires, mécanisation, etc.) provoqueraient des atteintes à l'environnement et des risques alimentaires, vite considérés comme inacceptables. » (Bernard Hubert, 2006, p11)

L'insécurité alimentaire regroupe la famine, la malnutrition, la sous-alimentation. A cet effet les organismes internationaux tirent la sonnette d'alerte sur les risques encourus face à l'accès insuffisant à la nourriture et des dangers émanant de cette privation sur la

santé des hommes. L'un des organismes c'est la FAO qui « a annoncé en 2009 que la sous-alimentation avait franchi le cap du milliard de personnes. Ce milliard représentait moins de 15 % de la population mondiale en 2009. (Henri Leridon et Ghislain de Marsily, 2011, p48)

Ce même organisme pointe du doigt les risques sur la santé physique et mentale des futures générations issues de parents ayant connus des carences nutritionnelles, particulièrement les « problèmes liés à la qualité de l'alimentation, comme la malnutrition maternelle et infantile ou les carences en micronutriments (vitamines et minéraux essentiels). Au-delà de la production d'aliments en quantité suffisante, la nécessité de fournir une alimentation d'une qualité nutritionnelle adéquate constitue une contrainte incontournable si l'on veut éviter des handicaps physiques et intellectuels majeurs pour les prochaines générations. (Henri Leridon et Ghislain de Marsily, 2011, p47)

Une autre conséquence plus grave de l'insécurité alimentaire, qui menace la santé publique à l'échelle planétaire est la question de l'obésité qui est source d'autres problèmes de santé et de décès dans le monde. Un fléau qui prend des proportions difficiles à gérer par les institutions de santé. La surcharge pondérale est le résultat de la surnutrition et de malnutrition à la fois, et le manque d'activité physique. On peut dire qu'« en réalité, l'obésité est aussi une forme de malnutrition, car coexistent souvent avec ce bilan calorique positif une ou des carences en d'autres micronutriments, comme le fer. En outre, les deux peuvent se cumuler, pour des populations et même des ménages. C'est ce qu'on appelle le double fardeau de la malnutrition. C'est ainsi qu'on observe assez fréquemment que les mêmes ménages abritent un adulte obèse ou en surpoids, souvent la mère, alors qu'un ou plusieurs enfants présentent un retard de croissance caractéristique d'une dénutrition chronique. » (Hélène Delisle, 2017, p167)

**Conclusion :** sous ses différents aspects l'insécurité menace toutes les sociétés qu'elles soient développées ou non, car il suffit d'une mauvaise récolte, d'un conflit pour voir le pays basculer dans l'insécurité. Jusqu'à présent, les programmes adoptés par les



organismes internationaux sont insuffisants faute d'études sérieuses sur un développement durable.

# Dossier N°07

## La pandémie du coronavirus

**Introduction :** À travers l'histoire, le monde entier a été témoin de multiples pandémies qui ont touché l'humanité, et décimé la population. **Selon des chercheurs,** « Des agents pathogènes transmis de l'animal à l'Homme frappaient sans doute déjà les chasseurs-cueilleurs mais, jusqu'à la peste noire qui a été la première pandémie documentée, ces maladies restaient plutôt cantonnées à des territoires restreints. (Covid-19, santé et environnement : comment un virus peut bouleverser nos vies ?, p139/140)

Les recherches dans le domaine médical, ont montré que « Certains virus ont une aptitude toute particulière à être transmis par contact direct entre individus. Cette propriété favorise leur rapide diffusion. La grippe représente l'un des exemples les mieux connus de virus à transmission interhumaine. (Jean-François Saluzzo, Pierre Vidal, Jean-Paul Gonzalez (dir), 2004 , p 129-164) Ces temps modernes constituent un climat favorable pour une massive diffusion des virus, c'est de la sorte que « d'autres maladies infectieuses (Ébola, Chikungunya, H1N1, SRAS, etc.) sont apparues et leurs rythmes d'émergence s'accélérent avec une propagation de plus en plus large. En effet, l'époque moderne a créé toutes les conditions favorables à l'émergence et à la diffusion de ces maladies infectieuses qui se transmettent naturellement de l'animal à l'homme (zoonoses) en rapprochant la faune sauvage des animaux d'élevage et des hommes, mais également en rapprochant les différentes populations entre elles et en les concentrant dans de grandes agglomérations. (Covid-19, santé et environnement : comment un virus peut bouleverser nos vies ?, p139/140)

A noter aussi que la mobilité humaine joue un rôle dans « La diffusion possible de certains virus à l'échelle planétaire, qui est liée au développement des transports et à leur rapidité croissante, fait que nous sommes désormais tous concernés. L'homme y tient une place déterminante par les modifications majeures qu'il apporte à l'écosystème et par l'évolution très rapide de ses modes de vie (urbanisation, politiques de santé, pratiques socio-culturelles). Sont également exposées les propriétés évolutives des virus – en particulier des virus à ARN – au niveau biologique et moléculaire, qui jouent un rôle important dans leur adaptation à l'homme et leur diffusion. (Jean-François Saluzzo, Pierre Vidal et Jean-Paul Gonzalez (dir.) 2004, p 129-164)

Ainsi, à la fin de l'année 2019, une nouvelle pandémie appelée le coronavirus (covid-19) jamais connue chez l'homme commence à se propager en chine causant un nombre considérable de décès ; aujourd'hui le monde entier est contaminé et frappé de plein fouet par cette crise sanitaire sans précédent dans son ampleur. A l'instar des autres pays, l'Algérie est entrain de se battre, tant bien que mal contre le coronavirus, en déployant tous ses moyens matériels et humains. En effet, Ce virus est coriace, il continue de mettre à rude épreuve les efforts du secteur sanitaire. Ainsi, jusqu'au jour d'aujourd'hui les spécialistes n'ont pas d'informations précises et spécifiques, ni sur la source du virus ni sur la façon de s'en débarrasser définitivement, néanmoins ils affirment que ce virus a une capacité remarquable de mutation et de transmissibilité. Il suffit de quelques gouttes ou d'un simple contact physique avec des personnes atteintes pour être contaminé. La rencontre de l'homme avec diverses maladies contagieuses et fatales, ne date pas d'aujourd'hui, elle remonte aux siècles passés, Depuis la nuit des temps, l'homme ne cesse de confronter des épidémies qui ont décimé des populations entières mettant en danger l'existence de l'humanité sur terre. Mais ces dernières années, après deux siècles et demi d'acharnement industriel, d'économie marchande intensive adoptée par le capitalisme libéral, et au nom de la modernisation, ce qui a été source de richesse et d'épanouissement au départ, devient aujourd'hui source de problèmes inquiétants, qui sont reliés à la santé des hommes. En effet, l'apparition et la prolifération de plusieurs épidémies sont plus fréquentes et accélérées, et sont reliées aux conditions insalubres dans lesquelles vivent les gens, telle Ebola, paludisme, et choléra. Fin 2019 un nouveau

virus vient déclarer la guerre à la population mondiale, une guerre contre un ennemi invisible qui va marquer les esprits à jamais, il s'agit de la pandémie de coronavirus (covid-19) qui sévit sur plus de 193 pays, faisant un nombre total de cas contaminés, jamais atteint auparavant par une autre pandémie, qui est de 55 624 562, et un nombre de guérisons 35 784 056, et 1 338 100 décès, ce qui a conduit la plupart des pays du globe à une crise sanitaire. Cette pandémie qui continue de balayer le monde a engendré plusieurs bouleversements dans la vie des gens, à commencer par la vie quotidienne, sociale et professionnelle, une vie conditionnée par les mesures de préventions imposées par les politiques de gestion de crise et L'OMS. Créant ainsi, une psychose mondiale du fait de la peur d'être contaminé ou de mourir. Nombreux sont les paysages de villes qui ont pris l'allure de villes fantômes, avec les routes désertées et les commerces fermés.

**Définition de la pandémie :** La pandémie covid-19 dite coronavirus, est une maladie infectieuse qui s'est propagée rapidement atteignant en l'espace de quelques mois la population planétaire. Ce virus s'est développé fin décembre 2019 en chine, dont le premier cas a été signalé dans la ville de Wuhan. De là il n'a pas fini de contaminer et de paralyser plusieurs régions causant un nombre croissant de décès ; ce qui a contraint la plupart des pays à prendre la décision de fermer les frontières et d'instaurer le confinement à domicile des citoyens afin de contenir la pandémie. A noter, que la famille des coronavirus regroupe un nombre important de virus, souvent ces virus sont bénins, pouvant être à l'origine d'un simple rhume ou grippe, comme d'une maladie fatale tel le SRAS connu sous le nom (syndrome respiratoire aigu sévère). Rapidement, l'OMS responsable du suivi des maladies à travers le monde, décide d'intervenir par une série de mesures de préventions afin de stopper la prolifération du virus, et lancer des recherches urgentes pour développer un traitement ou vaccin efficace, pour mettre fin à cette pandémie covid-19 qui est définie par l'OMS comme «une nouvelle maladie, distincte des autres maladies à coronavirus, telles que le syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS) et le syndrome respiratoire du Moyen-Orient (MERS). Le virus se propage rapidement, et les flambées épidémiques peuvent se développer à un rythme exponentiel. Il n'existe

actuellement aucun traitement ni vaccin dont l'efficacité pour traiter ou prévenir la COVID-19 est avérée» ( OMS, mise à jour de la stratégie covid-19, 14 Avril 2020). L'OMS, insiste sur la prévention qu'elle considère comme le seul moyen qui s'offre à l'humanité pour lutter contre la covid-19. Elle mise sur un ensemble de gestes barrières qui jouent le rôle de bouclier protecteur, puisque le virus se transmet principalement par des gouttelettes et des contacts avec les personnes infectées par le virus. Elle sensibilise aussi, les citoyens aux symptômes les plus fréquents de coronavirus qui apparaissent sur le malade qui sont : la toux sèche, fièvre, fatigue ; les symptômes moins fréquent : courbatures, maux de gorge, diarrhée, perte de l'odorat et du goût ; et enfin les symptômes graves sont: la difficulté respiratoire, douleur au niveau de la poitrine, perte de motricité.

**La crise sanitaire** : la crise sanitaire liée au covid 19 a bouleversé la planète à tous les niveaux, causant d'autres crises d'ordre économique, social... » « La crise sanitaire causée par la propagation de la Covid-19 a mis en évidence une série de problèmes découlant du commerce et de la circulation rapide des marchandises, des personnes, des animaux et des microorganismes. Ces problèmes ont profondément affecté, quoique de manière différenciée, les sphères mondiales et régionales chargées de la gestion de la pandémie, notamment en ce qui concerne les directives de gouvernance mondiale de la santé établies par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et leur mise en application (Daniel Granada, Marcia Grisotti, Priscila Pavan Detoni, Maria Conceição de Oliveira et Rosmari Cazarotto, 2020, p176-193)

L'expression « crise sanitaire » est utilisée, lorsque le système de santé publique se trouve dans la situation de difficulté ou d'incapacité à gérer des épidémies telle le Choléra, Ebola, Peste, Grippe aviaire...difficulté qui se traduit par plusieurs manques concernant les informations sur la maladie, le traitement, et les moyens de prévention, ainsi que la propagation à grande vitesse de la maladie, comme est la situation du monde aujourd'hui face à la Covid-19. En fait, « Les crises sanitaires constituent des situations particulières, parfois difficiles à gérer en termes d'information des usagers et de leur participation à la

gestion de la crise. Des principes fondamentaux doivent être respectés : pertinence et qualité validée de l'information, clarté du message à l'intention des populations concernées, utilité attendue en matière de santé.»(BRÜCKER Gilles, Hugues, M, 2000). Souvent, la crise sanitaire se traduit, par la prolifération rapide d'une maladie, un nombre très élevé de contamination pendant une courte période, plus un taux élevé de décès, sans que le système de santé parvienne à diminuer ou à mettre fin à cette pandémie, qui représente un danger pour la population de toute la planète. A noter que, les effets de la crise sanitaire ne se limitent pas seulement au secteur de la santé, elle affecte aussi les autres secteurs, notamment le secteur économique, éducatif, professionnel et culturel.

Quatre phases distinctes caractérisent la crise sanitaire, à savoir :

La phase de pré-crise

La phase aiguë

La phase chronique

La phase de résolution

En temps de pandémie, la prévention est devenue une notion centrale et salvatrice de la société, elle joue un rôle prépondérant dans la réduction du taux de contamination. Tout indique que face à l'ennemi invisible, qui guète l'humanité, la prévention reste le meilleur moyen pour se protéger, car « La prévention a l'ambition de nous aider à vivre plus longtemps et mieux elle vise à conjurer les principaux risques de l'existence, la maladie, la mauvaise santé, le vieillissement, la mort prématurée » (Patrick Peretti-Watel, Jean Paul Moatti, 2009). D'ailleurs, la prévention au travail se caractérise par certaines étapes telles, la préparation et l'évaluation d'une démarche de prévention, l'évaluation des risques, l'élaboration d'un programme d'action, pour arriver à déterminer une bonne compréhension et traitement des risques.

## Les causes de la diffusion de la pandémie :

Les causes de la diffusion d'une pandémie sont multiples, souvent « Le déplacement d'importantes populations humaines en quelques heures dans des pays tropicaux et leur retour après un bref séjour, souvent suffisant pour acquérir une infection virale, constitue une importante source de diffusion des virus. » (Jean-François Saluzzo, Pierre Vidal et Jean-Paul Gonzalez (dir.) 2004, p 129-164)

Le voyage des gens n'est pas la seule cause, d'autres facteurs sont responsables de la rapide diffusion d'un virus qui devient viral, « Le Coronavirus responsable du SRAS illustre quant à lui le risque de « *viral traffic* » tel que le définit MORSE (1993) : les spécificités de sa transmission interhumaine et sa transmission lors d'épidémies nosocomiales favorisent sa rapide diffusion planétaire. Cette situation est tout à fait exceptionnelle et elle a mené à un état d'urgence sanitaire décrété par l'OMS, ce qui n'était pas le cas lors de l'émergence des virus Ebola, Hendra ou Nipah. La circulation de ces redoutables virus lors des épidémies déclarées est en effet restée confinée à leur foyer d'émergence. » (Jean-François Saluzzo, Pierre Vidal et Jean-Paul Gonzalez (dir.) 2004, p 129-164)

**Conclusion** : L'avenir de la société mondiale demeure incertain face à la propagation des épidémies qui sont le résultat des changements apportés par les hommes à l'écosystème à l'environnement. Le covid 19 n'est qu'une démonstration de ce que les virus peuvent faire à l'humanité. Si la recherche a permis de développer des vaccins qui ont diminué la propagation du virus, ils sont loin du remède qui va endiguer la maladie, et permettre à tout le monde de reprendre une vie normale. Par ailleurs, la crise liée à la covid 19 va marquer les esprits à jamais, par son ampleur, et les contraintes qu'elle continue d'instaurer sur l'humanité entière, elle a poussé les sociétés à s'interroger sur l'utilité des stratégies adoptées et à rectifier le tir concernant les différentes courses à l'armement et les politiques du développement économique, cette crise a montré l'échec de ces stratégies face à un ennemi plus dangereux, puisqu'il est invisible et insaisissable. Compte tenu, de ce que l'humanité a subi comme contraintes.

# Dossier N° 8

## Les Drogues

**Introduction :** La consommation des drogues de diverses natures, légales ou illégales, issues de la flore ou de laboratoire, constitue une problématique actuelle auxquelles toutes les sociétés du monde sont confrontées, particulièrement ces dernières décennies. Un phénomène qui a pris de l'ampleur suite la révolution des moyens de transport. Cette révolution a permis l'acheminement rapide des drogues à travers les quatre coins de la planète. Aucun pays n'est épargné par ce fléau, qui menace la santé public, la cohésion sociale et déstabilise l'économie et la sécurité des nations. La drogue est un phénomène mondial qui nécessite une lutte mondiale, pour atténuer son impact sur la santé physique et mentale des consommateurs. En effet, « l'enquête de l'Unesco a montré que le problème de l'usage des drogues a pris, au cours de ces dernières années, une importance accrue et menaçante. La possibilité d'accès à une large gamme de drogues et les changements intervenus dans la façon de prendre ces drogues constituent une cause croissante d'inquiétude. » (L'Unesco, 1973, p5)

### **Histoire de la consommation des drogues :**

La consommation de la drogue est un phénomène aussi ancien que l'est l'humanité sur terre. Tout au long de son histoire, l'homme a utilisé les drogues pour différentes raisons. Les usages de la drogue sont multiples allant de la simple nourriture, épices et remèdes contre les maladies et aussi pour les rituels. Avec le temps et l'expérience



acquise par l'homme dans le domaine de la flore et dans sa perpétuelle « quête de nouvelles sources d'aliments, l'homme a aussi fait la connaissance d'espèces végétales agissant sur son esprit, son psychisme, lui donnant l'impression d'avoir reçu des forces surnaturelles ou des dons lui permettant d'entrer en communication avec les dieux. Ces plantes qui agissent sur le cerveau et par conséquent sur le psychisme (plantes psychotropes) ont très vite fasciné l'homme. » (K.Hostettman, 2002,p7)

Les recherches faites sur la question de la drogue ont montré que la découverte des drogues, leur production, leur consommation concerne tous les continents, elles affirment que chaque continent ou région est spécialisé dans la culture d'une drogue ou deux en particulier, selon le climat régnant. Ce qui atteste la connaissance des cultivateurs pour les différentes plantes et leurs exigences ainsi que les modes de transformation ainsi que leur effets sur l'homme. On doit bien admettre que « la production, le commerce et l'usage de produits psychoactifs ont une très longue histoire. On sait que dès l'antiquité, les hommes consommaient des produits psychoactifs: l'alcool, mais aussi le pavot et le chanvre, déjà cultivés en Asie Mineure, en Europe et en Afrique du Nord, la coca en Amérique centrale et du Sud, le khat en Afrique de l'Est. Ces produits étaient prisés autant pour leurs vertus médicinales (antidouleur notamment) que pour leurs effets hallucinogènes accompagnant des rituels religieux ou festifs. » » (Claire Duport, 2013, p16)

### **Les conséquences de la consommation des drogues:**

Si l'usage de drogues prohibées est un phénomène qui inquiète les gouvernements et tous les organismes responsables de la santé publique, c'est essentiellement parce qu'il est considéré comme source de plusieurs problèmes en société, notamment l'addiction, car « les drogues illicites, bien qu'ayant des propriétés diverses et se présentant sous des puissances variées, ne constituent pas des produits sans risque d'abus. Certains excès sont ponctuels, sous l'effet de l'intoxication, alors que d'autres deviennent chroniques et sont le fruit d'une dépendance. » (Guyon Louise, Nicole April Sylvia Kairouz Élisabeth Papineau Lyne Chayer (dir), 2009, p66)

Souvent le franchissement du seuil de la simple consommation vers la dépendance ce fait rapidement. Bon nombre d'individus tombent dans la consommation de la drogue suite à une maladie, accident, d'un simple usage d'un médicament vers un abus puis dépendance. D'autres consomment les drogues pour fuir la dure réalité de la vie, du fait qu'elles« leurs permettaient de se surpasser et d'échapper pour un moment à la vie et à la misère quotidienne, mais les rêves sont courts. Et le retour sur terre est d'autant plus brutal ! Alors l'homme a envie de recommencer et de vivre à nouveau cette expérience. Cette envie de recommencer peut devenir irrésistible. » (K.Hostettman, 2002, p7)

La destruction de la santé physique et mentale des consommateurs de drogues n'est pas le seul résultat, elle a des répercussions négatives sur la vie professionnelle et sociale aussi, et source de conflits financiers dans les foyers. Sans le moindre doute « l'abus de drogues illicites s'avère néfaste pour la santé physique du consommateur ainsi que générateur de problèmes d'ordre social et psychologique pour l'utilisateur et son entourage. (Guyon Louise, Nicole April Sylvia Kairouz Élisabeth Papineau Lyne Chayer (dir), 2009, p 66)

Pire encore, la consommation de la drogue est source d'autres problèmes plus difficiles à résoudre à l'échelle individuelle ou familiale, « la drogue développerait l'immoralité, ferait perdre le goût du travail, ruinerait la santé physique et mentale des personnes, conduirait à la délinquance, causerait l'échec scolaire, détruirait les familles, aggraverait l'insécurité, propagerait des maladies, désagrégerait les banlieues, ferait prospérer la grande criminalité, déstabiliserait les démocraties, etc. Et cette liste n'est qu'indicative ». ? (Albert Ogien, 2017, p5 )

**Définition des drogues :** il existe un nombre impressionnant de définitions utilisées pour décrire ces produits qui ont des effets multiples sur le corps et l'esprit des consommateurs. Tous les spécialistes ayant travaillé sur le sujet, parlent de drogues, comme « de produits psychoactifs, c'est-à-dire qui modifient le psychisme, parfois le système nerveux, de produits naturels ou de synthèse, qui font apparaître ou disparaître des symptômes, modifient les manières de se comporter, de percevoir l'environnement,

qui affectent, en plus ou en moins, les sensations. Bref, de produits qui font que l'on n'est pas « dans son état normal ». » ( **Les mondes de la drogue, entre ordre et désordres**, (Claire Duport, 2013 , p14).

Ils s'accordent aussi sur le fait que les drogues sont néfastes, provoquent la dépendance, ainsi « On appelle drogues ou stupéfiants les substances psychotropes qui engendrent la dépendance, l'accoutumance et la toxicomanie. Ce dernier terme désigne« un état d'intoxication périodique ou chronique engendré par la consommation répétée d'une drogue qui se manifeste par un invincible désir ou un besoin de continuer à consommer la drogue et de se la procurer par tous les moyens ; une tendance à augmenter les doses». (K.Hostettman, 2002, p7)

**Les types de drogues** : souvent on parle de drogues dures et drogues douces, à l'intérieure de chaque catégorie, se dresse une longue liste de produits considérés nocifs pour la santé et l'esprit de l'homme.« Parmi ces produits, certains sont de consommation courante (le café, le tabac, l'alcool), d'autres sont rares (l'héroïne, la cocaïne, certains médicaments); certains sont peu actifs, voire inoffensifs, d'autres sont dangereux; certains sont légaux, d'autres illicites; certains sont en vente et usage libre, d'autres sont soumis à prescription, voire proscrits. Bref, du café à l'opium, en passant par les amphétamines ou les « médicaments » et autres antidépresseur. (Claire Duport, 2013 , p14)

Ya aussi les drogues les plus consommées au monde, et qui étaient autrefois de simples plantes exploitées dans un objectif purement utilitaire pour la vie quotidienne telle le « chanvre avec une teneur trop élevée en THC. Cette plante, que nos ancêtres les plus éloignés utilisaient pour ses fibres dans la fabrication des cordes, est devenue au début du III<sup>e</sup> millénaire la drogue interdite la plus consommée dans le monde. (K.Hostettman, 2002, p8)

La typologie instaurée par les organismes responsables de santé publique s'inspire du classement émis par les différentes conventions internationales, notamment celle de 1971, qui « appelle « drogue » ou « stupéfiant » les produits psychotropes illicites, régis par la convention internationale de 1971, à savoir les dérivés de la feuille de coca, les

opiacées (provenant du pavot, de l'héroïne à la morphine), les dérivés du cannabis, et les drogues de synthèse ; convention qui classe les produits en fonction de leur dangerosité sanitaire et de leur valeur thérapeutique. » (Claire Duport, 2013 , p14).

### **Une lutte mondiale :**

Face à cette problématique mondiale de la drogue se dresse une répression et lutte mondiale, car il est impossible de résoudre un problème universelle par le biais de lois locales, et pour y parvenir, les gouvernements ont commencé par établir la liste des drogues prohibées, c'est ainsi « de nombreux gouvernements ont fixé une liste des substances classées comme stupéfiants, dont la préparation, la mise sur le marché et la consommation sont interdites. (K.Hostettman, 2002, p8)

Au tout début c'est la consommation qui est attaquée, avec le temps les gouvernements ont élargi leur plan d'attaque pour inclure la commercialisation et la production ainsi que la distribution des drogues. Ce combat est mené sur terre, dans la mer et dans les airs, il est instauré au début du 20<sup>ème</sup> siècle.

Ce qui a donné naissance à plusieurs lois et conventions internationales. A commencer par la première conférence sur l'opium en février 1909 pour réduire le flux des échanges des drogues. « C'est cette dynamique qui a amené 13 États à se réunir en vue de discuter pour la première fois du contrôle international des drogues à la Commission internationale de l'opium, convoquée à Shanghai (Chine) en février 1909 » (Les conventions internationales relatives au contrôle des drogues: histoire, réussites et défis, E/INCB/2008/1, p12). Cette conférence va servir d'assise pour développer tout un arsenal de lutte contre la drogue, rapidement elle a été suivie par la convention de La Haye en 1912, « premier acte de la communauté internationale pour définir un cadre de contrôle de l'offre de drogues. » ( Olivier Maguet, Dominique Dumand, 2011, p60)

La convention de La Haye est l'une des plus importantes conventions signées, elle a permis de distinguer entre la consommation légale et illégale des drogues, puisque quelques drogues sont aussi considérées des remèdes pour traiter certaines maladies, c'est

de la sorte, que « les parties à la Convention de 1912 convenaient de contrôler la production et la distribution de l'opium et d'imposer des limites à la fabrication et à la distribution de certaines drogues; un système obligatoire de tenue de registres était imposé. C'était la première fois que le principe consistant à limiter l'emploi des drogues aux seuls usages médicaux et scientifiques était consacré par le droit international. » (Les conventions internationales relatives au contrôle des drogues: histoire, réussites et défis, E/INCB/2008/1, p2). Cette convention a été complétée par d'autres traités pour renforcer les précédents, on cite « le Traité de Versailles en Janvier 1919 qui s'occupe de contrôler l'exécution des mesures prises en 1912 à La Haye. Ces outils de contrôle seront ainsi mis en œuvre à partir de 1921, avec la création de la Commission consultative de contrôle de l'opium (CCO), premier organe de contrôle international des drogues. À partir de cette date, la norme internationale ne fera que se renforcer, au travers d'étapes successives alliant signature de traités internationaux et mise en place des organes de contrôle afférents, dont deux marquent la période : 1961 : La convention de Genève renforce la politique contraignante en intégrant l'étape de la fabrication des stupéfiants (et non plus simplement l'échange) comme objet de ce contrôle ; elle donnera naissance à une nouvelle instance, l'Organe de contrôle, qui deviendra en 1968 l'Organe International de Contrôle des Stupéfiants (OICS), muni d'un outil, l'embargo, sanctionnant les contrevenants. 1961 : un pas important est franchi avec une convention signée à Vienne, dite « convention unique sur les stupéfiants ». Actualisant les acquis de la période 1921- 1931 (en intégrant la culture comme objet de contrôle), elle définit le cadre dans lequel nous sommes toujours, qui oblige les États à prendre toutes « les mesures législatives et administratives » nécessaires à l'application de la politique de contrôle (article 4). La convention de 1961 sera renforcée et complétée par celle de 1971 sur les substances psychotropes, puis celle de 1988 contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes, la convention la plus dure jamais signée en la matière. Cette convention instaure une véritable contrainte normative, car les dispositions légales et administratives nationales auxquelles elle va conduire dans tous les pays dépassent le

strict champ des conventions de droit international entre États, se limitant au contrôle de l'offre. » Olivier Maguet, Dominique Dumand, 2011, p60/61

### **Une consommation mondiale en hausse :**

La consommation des drogues augmente à travers le monde, et ce suite à la disponibilité des produits mis à disposition des consommateurs par un marché de plus en plus grand et diversifié en terme de gamme. « En 2020, on estime que 284 millions de personnes de 15 à 64 ans ont consommé une drogue au cours des 12 derniers mois, soit une augmentation de 26% par rapport à 2010, attribuée en partie à l'augmentation de la population mondiale. Le rapport insiste également sur l'augmentation dramatique des décès directement ou indirectement liés aux drogues, avec un nombre de morts estimé à 494.000 pour la seule année 2019, ainsi qu'une augmentation générale de 17.5 pour cent entre 2009 et 2019. (Source : <https://www.dianova.org/fr/nouvelles/rapport-mondial-sur-les-drogues-2022/#tendances>)

**Conclusion :** les drogues continuent d'attirer les consommateurs de différentes catégories d'âge. Ni les traités, ni les conventions, ni les lois n'arrêteront la consommation des drogues. La consommation des drogues comme sa lutte a unifié le sort de l'humanité. Elle demeure une question qui peut déstabiliser les pays et détruire leur économie.

## La bibliographie

- Alain Bourque, 2000, Les changements climatiques et leurs impacts, *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Volume 1 Numéro 2 <https://doi.org/10.4000/vertigo.4042>
- Albert Ogien, 2017, L'usage de drogues, un « problème social » ? Quelque chose a-t-il changé depuis vingt ans Dans *Après-demain* 2017/4 (N ° 44, NF), pp 5 - 7
- *Anne-Marie Dillens (dir.)*, 2008, Mondialisation : utopie, fatalité, alternatives ? Presses de l'Université Saint-Louis
- BAUER, Alain et RAUFER, Xavier, 2009, La face noire de la mondialisation, France, CNRS édition, 2009
- BRÜCKER Gilles, Hugues, M. (2000). Epidémies, Pandémie et Enjeux Humanitaires : Leçon tirées de quelques crises sanitaires, Group URD, France.
- BORDIER, A, 1884, La colonisation scientifique et les colonies françaises, paris, édition Rein Wald, libraire éditeur
- Covid-19, santé et environnement : comment un virus peut bouleverser nos vies ?, p139/140)
- DIRECHE SLIMANI, Karima, 1997, Histoire de l'émigration kabyle en France au XXe siècle, édition l'harmattan, Paris Dictionnaire des relations internationales
- DUGAIN Marc et LABBE Christophe, 2016, l'homme nu (la dictature invisible du numérique), édition Plon
- DUVALE Jules, 1862, Histoire de l'émigration (européenne, asiatique et africaine au XIXe siècle, ses causes, ses caractères, ses effets), paris, édition librairie de Guillaumin et Cie
- Denis OUEDRAOGO, Moussa KABORÉ, Blaise KIENOU , 2007, Insécurité alimentaire, vulnérabilité et pauvreté en milieu rural au Burkina, Mondes en Développement Vol.35-2007/4-n°140
- Catherine Withol de Wenden, 2012 « Les dynamiques migratoires dans le monde », Revue Humanitaire

- Claire Duport, 2013, Les mondes de la drogue, entre ordre et désordres, Dans Sens-Dessous (N° 11), pp 13 – 20
- Cournil Christel, Mazzega Pierre. 2006, Catastrophes écologiques et flux migratoires : Comment protéger les « réfugiés écologiques » ?. In: Revue Européenne de Droit de l'Environnement, n°4, pp. 417-427
- Christian Chavagneux, 2013, III. Les acteurs de la mondialisation, Dans Les enjeux de la mondialisation, France, édition la découverte, pp 41 - 59
- Diane Ethier, 2006, introduction aux relations internationales, édition Pum, Belgique
- Daniele Lochak,2013, Qu'est-ce qu'un réfugié ? La construction politique d'une catégorie juridique, Dans Pouvoirs n° 144, pp 33 - 47
- Daniel Granada, Marcia Grisotti, Priscila Pavan Detoni, Maria Conceição de Oliveira et Rosmari Cazarotto. 2020, Santé et migration: la pandémie de Covid-19 et les travailleurs immigrés dans les abattoirs du sud du Brésil. In: Capucine Boidin-Varavias; Claudia Damasceno; Marion Magnan; François-Michel Le Tourneau; Hervé Théry. (Org.). La pandémie de Covid-19. Expériences américaines. 1ed.Paris: Éditions de l'IHEAL, v. 1, p. 176-193.
- DESPOIS Jean, 1952, l'émigration des travailleurs algériens en France, in annales de géographie, T61, N° 323, p77-79
- Dominique MWEZE Chirhulwire Nkingi, 2002, les autoroutes de l'information et la mondialisation
- Élie Cohen, 2008, Mondialisation : la montée des périls, Mondialisation : utopie, fatalité,alternative, Anne-Marie Dillens (dir.),édition presse de l'université de saint louis, pp 21-43)
- FLEURY , Laurent.,2011, Sociologie de la culture et des pratiques culturelles, collection Domaines et approches, Paris, édition Armand colin, 2ème édition
- Frédéric Lebaron, 2009, la sociologie de A à Z, édition Dunod
- ( **F.M.** Le 16 mai 2016 à 00h00)



- GIDDENS Anthony, 1994, Les conséquences de la modernité, Paris, édition l'harmattan
- Giuseppe Terranova, Nathanaël Herzog, 2013 , géopolitique des réfugiés climatiques, dans Outre-Terre1 n° 35-36, édition Glyphe, pp91-97
- Guéhenno, 1999 , Américanisation du monde ou mondialisation de l'Amérique ?. In: Politique étrangère, n°1, pp 7- 20; doi : <https://doi.org/10.3406/polit.1999.4822>,
- Guyon Louise, Nicole April Sylvia Kairouz Élisabeth Papineau Lyne Chayer (dir), 2009, Tabac, alcool, drogues, jeux de hasard et d'argent À l'heure de l'intégration des pratiques, Les Presses de l'Université Laval
- Harzoune Mustapha, 2022 <https://www.histoire-immigration.fr/les-migrations/la-mondialisation-accelere-t-elle-les-migrations>)
- (OIM, 2015, état de la migration dans le monde,
- Henri Leridon et Ghislain de Marsily, 2011, Démographie, climat et alimentation mondiale RAPPORT SUR LA SCIENCE ET LA TECHNOLOGIE N° 32
- *Haut Conseil à l'intégration*, Rapport statistique 2005 de l'Observatoire statistique de l'immigration et de l'intégration, janvier 2007, [www.hci.gouv.fr](http://www.hci.gouv.fr).
- Huntington Samuel, 2000, Le choc des civilisations, Paris, édition Odile Jacob
- Hélène Delisle, 2017, L'obésité est un problème de riches dans les pays en développement, Des idées reçues en santé mondiale
- HUBERT, Bernard (dir.) ; CLÉMENT, Olivier (dir.), 2006, Le monde peut-il nourrir tout le monde ? Sécuriser l'alimentation de la planète. Nouvelle édition [en ligne]. Marseille : IRD Éditions
- <https://www.iom.int/fr/news/loim-publie-son-rapport-2015-sur-la-migration-dans-le-monde>
- <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/immigration/41704>
- <https://www.dianova.org/fr/nouvelles/rapport-mondial-sur-les-drogues-2022>
- IESF, 2018, Changement climatique : un défi pour les ingénieurs, édition EDP Sciences

- Jacques SIMON, 2002 Immigration algérienne en France de 1962 à nos jours, France, édition l'harmattan
- Jean-Michel Hoerner, 2002, Après *“le temps du monde”*.réflexion prospective à partir de la pensée de Fernand Braudel, Éditeur : Presses universitaires de Perpignan, Collection : Études, Perpignan, pp 105-115
- Jean-François Saluzzo, Pierre Vidal et Jean-Paul Gonzalez (dir.), 2004, LES VIRUS ÉMERGENTS , Éditeur : IRD pp 129-164. DOI : 10.4000/books.irdeditions.3348
- KATEB Kamel, 2001, européens « indigènes » et juifs en Algérie (1830-1962) (représentations et réalités des populations), édition INED, paris
- Keeley Brian, 2009, p12, Les migrations internationales. Le visage humain de la mondialisation, Les essentiels de l'OCDE
- Kerdoun, A, 2018, L'immigration irrégulière dans l'espace euro-méditerranéen et la protection des droits fondamentaux, Revue québécoise de droit international / Quebec Journal of International Law / Revista quebequense de derecho internacional, 31(1), 91–118
- K. Hostettman, 2002, Tout savoir sur les plantes qui deviennent des drogues, édition Favre, Lausanne
- LATOUCHE Serge, 2005, Occidentalisation du monde, Paris, édition la découverte
- Les conventions internationales relatives au contrôle des drogues: histoire, réussites et défis, E/INCB/2008/1
- Lipovetsky Gilles et Serroy Jean., 2008 La culture-monde (réponse à une société désorientée), Paris, édition Odile Jacob
- Maguet Olivier , Dominique Dumand, 2011, Histoire de la constitution d'une norme anti-drogue internationale, Dans Multitudes 2011/1 (n° 44), pp 60 – 63
- MOATI Philippe, 2016, la société malade de l'hyperconsommation, édition Odile Jacob

- Moreau defarges Philippe, 2005, Mondialisation économique et mondialisation politique depuis 1945, Dans Relations internationales 2005/4 (n°124), Éditions Presses Universitaires de France, pages 41 à 50
- Miège Bernard, 1996, La société conquise par la communication (1. logiques sociales), France, presse université de Grenoble
- Milagros del Corral, 2000, culture, commerce et mondialisation, éditeur Unesco
- OMS, mise à jour de la stratégie covid-19, 14 Avril 2020
- Patrick Peretti-Watel, Jean Paul Moatti, 2009, Le Principe de prévention : Le culte de la santé et ses dérives, édition le seuil, paris
- Perrineau Pascal, 1975, Sur la notion de culture en anthropologie. In: Revue française de science politique, 25<sup>e</sup> année, n°5, pp. 946-968
- Philippe Nivet, 2004, Les réfugiés de guerre dans la société française (1914-1946), Dans Histoire, économie & société 2004/2 (23e année), pp 247 - 259
- Pourtier Roland, 2006, Les réfugiés en Afrique centrale: une approche géopolitique (Refugees in central Africa : a geopolitical approach). In: Bulletin de l'Association de géographes français, Territoires d'exil : les camps de réfugiés. pp. 50-61
- Rasse Paul., 2010, la mondialisation de la communication, Paris, édition CNRS
- Racine Sonia, 2007, l'insécurité et la sécurité alimentaire, Une analyse critique, Problèmes sociaux, Tome III, Théories et méthodologies de recherche, Sous la direction de HENRI DORVIL
- Raimondo CAGIANO DE AZEVEDO, 1994 Migration et coopération au développement, études démographiques N°28, conseil de l'Europe
- Rapport de la commission chargée d'étudier les conditions de travail des indigènes algériens dans la métropole, les kabyles en France, 1914, Beaugency imprimerie René Barrillier
- Rao Anna Maria, 1980, Les réfugiés italiens en 1799. La Révolution française et l'émigration politique. In: Annales historiques de la Révolution française, n°240, pp. 225-261
- Rosendaal Joost, 1989, Qui était l'Être Suprême pour les réfugiés bataves ?. In: Annales historiques de la Révolution française, n°277, pp. 197-209

- SAUQUET Michel, 2004, L'idiote du village Mondial (les citoyens de la planète face à l'explosion des outils de communication : subir ou maîtriser)
- Sommet mondial de l'alimentation, 1996, Italie, documents d'information technique 6-11, volume 2
- (Source : <https://www.unhcr.org/fr/news/press/2022/6/62a9e94fa/chiffres-deplacement-force-monde>)
- Stefan C. Aykut, 2018, climatiser le monde, édition QUAE
- Serge Janicot, Catherine Aubertin, Martial Bernoux, Edmond Dounias, Jean-François Guégan, Thierry Lebel, Hubert Mazurek, Benjamin Sultan et Magali Reinert (dir.) 2019, **Changement climatique** Quels défis pour le Sud ? IRD Éditions , Marseille
- Sipowo, A.-G. (2018). Les réfugiés syriens au Moyen-Orient entre vide juridique et instabilité chronique. *Études internationales*, 49(2), pp291–315
- Tassin, Etienne, 2012, La mondialisation contre la globalisation : un point de vue cosmopolitique. *Sociologie et sociétés*, 44(1), 143–166. <https://doi.org/10.7202/1012146ar>
- Thumerelle Pierre-jean, 2001, Mondialisation et interrogations géographiques//Globalization and geographical questions. In: *Annales de Géographie*, t. 110, n°621, pp. 468-486; doi : <https://doi.org/10.3406/geo.2001.1716>
- TARDIF Jean et FARCHY Joëlle, 2006, Les enjeux de la mondialisation culturelle Paris, Éd. Hors Commerce
- TARDIF Jean, 2008, mondialisation et culture, un nouvel écosystème symbolique
- Tristan Mattelart, 2008, Les théories de la mondialisation culturelle : des théories de la diversité, Dans Hermès, La Revue 2008/2 (n° 51), pp 17 – 22
- Unesco, 2009, diversité et interculturalité en Algérie
- Unesco, 1973, Le casse-tête de la drogue
- Warnier Jean pierre, 2007, La mondialisation de la culture, paris, la découverte, 4 ème édition